

البقاء لله

بسم الله الرحمن الرحيم
يا أيُّهَا النَّفْسُ الْمُطْمَئِنَّةُ ارْجِعِي إِلَىٰ رَبِّكِ رَاضِيَةً مَّرْضِيَّةً
فَادْخُلِي فِي عِبَادِي وَادْخُلِي جَنَّاتِي

صدق الله العظيم

إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ

Le défunt sera inhumé aujourd'hui au carré des Martyrs du cimetière d'El Alia

Des funérailles officielles et nationales pour Gaïd Salah

Des funérailles officielles et nationales seront organisées aujourd'hui pour accompagner le défunt moudjahid Ahmed Gaïd Salah jusqu'à sa dernière demeure où il sera inhumé au cimetière d'El Alia. Les obsèques débiteront au Palais du Peuple, en rendant un dernier hommage au défunt, avant de rejoindre sa dernière demeure au carré des Martyrs au cimetière d'El Alia après la prière du Dohr. Avec sa disparition, l'Algérie vient de perdre un vaillant patriote dont les nobles positions resteront à jamais gravées dans la mémoire des Algériens. De l'avis de nombreux parmi ceux qui l'ont connu et côtoyé, Gaïd Salah reste cet homme courageux, moudjahid sincère et pur nationaliste qui a consacré toute sa vie au service de son pays et à la préservation de sa sécurité et de sa stabilité. Le défunt qui a choisi, au lendemain du « hirak » populaire, de se positionner aux côtés de son peuple en l'accompagnant dans le processus du changement pacifique, de l'édification de l'Etat des institutions et de l'amorce d'une ère nouvelle, ne s'est jamais dérobé. Il a tenu son engagement jusqu'au bout et l'on gardera toujours ses positions claires et sans équivoque pour l'édification d'un Etat de droit, la lutte contre la corruption et la réalisation des aspirations du peuple algérien pour davantage de progrès, de justice sociale et d'épanouissement. Il a joué un rôle pivot dans la défense de la souveraineté nationale, la préservation de l'unité territoriale et la protection du peuple au moment où l'Algérie traversait une étape décisive dans son histoire. Alors que le pays connaît des marches populaires pacifiques, organisées à travers l'ensemble du territoire national, revendiquant des changements politiques, le défunt n'a cessé d'apporter son soutien au peuple l'assurant que l'ANP l'accompagnera avec détermination et résolution jusqu'à la concrétisation de ses attentes légitimes.

Des personnalités, des partis et des organisations présentent leurs condoléances aux Algériens

Des personnalités nationales, des partis politiques et des organisations ont présenté leurs condoléances à l'ensemble des Algériens et à la famille du Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), décédé lundi matin à l'âge de 80 ans, saluant le précieux apport du défunt qui "a mené l'Algérie à bon port". Dans une déclaration à la presse, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a affirmé que "l'Algérie a perdu un homme hors pair que Dieu a guidé pour sauver l'Algérie pendant les moments difficiles qu'elle a vécus, et accompagner le peuple avec sagesse et clairvoyance pour atteindre la phase actuelle", ajoutant que le défunt "est un martyr du devoir" qui était à la hauteur de "la confiance placée en lui". Pour sa part, le directeur général de la protection civile, le colonel Boualem Boughlef a qualifié le défunt de "personnalité nationale qui a voué sa vie au service de sa partie pendant la guerre de libération nationale et durant le processus d'édification nationale, et contribué par sa clairvoyance et son expérience à protéger l'Algérie et à la mener à bon port, en dessinant les contours de la nouvelle République qui accueille tous les Algériens et réserve un meilleur avenir aux nouvelles générations". Les groupes parlementaires du parti du Front de libération nationale (FLN), de l'Union Nahda-Adala-Nina et des indépendants à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont présenté leurs condoléances à la famille du

défunt et à l'ANP, lesquelles ont perdu "à la fois le père, le dirigeant et le militant", ainsi qu'au peuple algérien qui "perd avec sa disparition un homme qui l'a soutenu lors de son Hirak pacifique et mené son pays à bon port". "Un homme, a-t-il poursuivi, qui a réussi à faire sortir l'Algérie de sa crise de manière pacifique pour s'ériger en "homme de la situation par excellence". En cette douloureuse circonstance, les partis Tajamoue Amel El Jazair (TAJ), le Mouvement El-Islah, Talaie El-Hourriyet, Fajr el-Jadid (PFJ), Jil Jadid, le Renouveau algérien (PRA), le Rassemblement algérien (RA) ont adressé, à la famille et aux proches du défunt, leurs sincères condoléances. Certains de ces partis politiques ont affirmé que l'Algérie "a fait ses adieux à un de ces héros et un de ces vaillants Moudjahidine dont l'Histoire retiendra le nom, et les générations se remémoreront toujours son amour pour l'Algérie, la défense de ses frontières, sa contribution à la sécurité et à la stabilité du pays et son accompagnement au peuple lors du Hirak pour satisfaire ses aspirations à une nouvelle Algérie, sans l'effusion du sang", qualifiant le défunt de "dirigeant chevronné qui est resté fidèle à sa religion et à sa patrie". Pour sa part, l'Union du Maghreb Arabe (UMA) a présenté, au nom du Secrétaire général (SG) du Conseil de la Choura, Saïd Mokaddem, ses condoléances au peuple algérien en cette dure épreuve. Egalement affligé par cette nouvelle, le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a exprimé ses sentiments de compassion à la famille et aux proches du défunt ainsi qu'à ses compagnons



d'armes et à tous les éléments de l'ANP, reconnaissant que le regretté Ahmed Gaïd Salah était "un chef hors pair qui a su diriger le pays avec sagesse et clairvoyance lors d'une grave crise qui a failli faire sombrer l'Etat et ses entités dans le chaos". "Le défunt s'est engagé à éviter toute effusion de sang et à veiller à la sauvegarde du pays et à la protection de ses citoyens", a tenu à souligner le FCE. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a adressé, par la voix de son coordinateur général Hazeb Benchahra, "ses sincères condoléances à tout le peuple

algérien suite au décès d'un leader dont l'histoire retiendra qu'il était un protecteur pour le pays et un père pour le peuple" qui a "honoré le serment fait aux chouchada en restant fidèle à ses engagements". Par ailleurs, les chouchoukh des zaouias de Laghouat ont également présenté leurs sincères condoléances au peuple algérien suite au décès du Général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah. Le Calife général de la confrérie Tidjania d'Ain Madhi, le Cheikh Mohamed Benali El Arabi, a indiqué que le défunt "a honoré le serment par sa sagesse et sa

clairvoyance pour que le navire de l'Algérie s'amarre à bon port durant toutes les années où il était à la tête de l'état-major notamment les dix derniers mois". Abondant dans le même sens, le cheikh de la zaouïa Sidi Attallah de Tadjemount, Benabed Abbas Allali a estimé que l'Algérie a perdu "un père et un dirigeant" et que l'histoire "écrira le nom du défunt Gaïd Salah en lettres d'Or, et son histoire sera transmise aux générations futures et demeurera "un exemple d'abnégation et de fidélité pour tous les éléments de l'ANP et l'ensemble du peuple algérien".

Décès de Gaïd Salah: Le président Tebboune : « l'Algérie pleure l'un de ses défenseurs et grands Hommes »

ALGER - Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé lundi dans un message de condoléances suite au décès du Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), que l'Algérie pleure l'un de ses défenseurs et de ses grands Hommes et de ses fils dévoués. "Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore, et ils n'ont varié aucunement", a écrit le Président de la République à l'entame de son message de condoléances. "C'est avec une profonde tristesse et affliction que j'ai appris le décès du vaillant Moudjahid et leader Ahmed Gaïd Salah, avec la disparition duquel l'Algérie pleure l'un de ses grands Hommes et de ses fils dévoués", a-t-il affirmé, ajoutant que le défunt "un des piliers de l'Etat, a servi l'Algérie avec un sens élevé de sacrifice et de dévouement en étant un modèle pour sa génération, parmi les militaires et les civils, et un exemple à suivre pour les générations futures". "Il était, paix à son âme, un courageux chef militaire, un homme au cœur pur et généreux, un patriote voué au service de sa partie, clairvoyant dans sa gestion et d'une disponibilité inégalée dans sa défense, en toutes circonstances", a souligné le chef de l'Etat. Homme d'honneur et de parole,



Ahmed Gaïd Salah était imprégné de convictions nationalistes et de positions républicaines immuables. Il était un homme croyant et pieux, qui n'a jamais varié (ni dans sa foi, ni dans son engagement)", a-t-il poursuivi. "Face à cette tragédie, les mots ne peuvent exprimer notre sentiment et ne nous pouvons que nous remettre à la volonté de Dieu. Adieu cher frère et grand dirigeant. Adieu le Lion. Tu as été pour l'Algérie un fidèle protecteur et pour l'Etat un sincère conseiller, des années durant. Ton long parcours et ta perspicacité avérée demeureront une référence pour nous et nos successeurs. Félicitations pour ta place au Paradis parmi les martyrs et ceux qu'Allah a gratifiés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle", a écrit le chef de l'Etat dans son message de condoléances. En cette douloureuse

circonstance, je ne puis que me résigner à la volonté d'Allah a-t-il ajouté à l'adresse de la famille du défunt, dont il partage, a-t-il dit la peine et la tristesse. "A tous les membres de la famille du défunt, à ses compagnons au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale et à l'ensemble du peuple algérien, j'adresse mes sincères condoléances, priant Le Tout-Puissant de nous combler du courage et de la patience des pieux et de rétribuer le défunt pour ses actions au service de sa patrie", a-t-il conclu citant le verset "O toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur satisfaite et agréée, entre donc parmi mes serviteurs, et entre dans Mon Paradis". "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons".

H.M

Boukadoum : « Le défunt Gaïd Salah, une sommité et un grand homme de l'Algérie »

Le Premier ministre par intérim Sabri Boukadoum a qualifié le défunt Ahmed Gaïd Salah, Général de Corps d'Armée, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), décédé lundi des suites d'un arrêt cardiaque, 0"d'une des sommités et grands hommes de l'Algérie qui ont tenu leurs engagements». Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, M. Boukadoum a écrit: "c'est avec une grande tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès du Moudjahid et Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, une des sommités et grands hommes de l'Algérie qui ont tenu leurs engagements, ont fait montre de loyauté, ont emprunté la voie des Chouhada et bienfaiteurs, et qui ont été, par voie de conséquence, accueillies par le peuple algérien à bras ouvert. Il a mérité, paix à son âme, estime et fierté pour son sens élevé de patriotisme et d'abnégation, et restera gravé à jamais dans la mémoire des générations". "En

cette douloureuse circonstance, je ne puis qu'implorer Le Tout-Puissant d'adoucir notre peine, et de vous accorder force et patience et de l'accueillir en Son vaste paradis" a écrit M. Boukadoum. Dans son message de condoléances à l'adresse du général-major Saïd Chendriha, chef d'état-major de l'ANP par intérim et à travers lui à l'institution militaire, M. Boukadoum a présenté, en cette pénible épreuve, en son nom et au nom du Gouvernement, ses sincères sentiments de compassion, priant Allah d'entourer le défunt de Sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'Il a gratifiés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle. "Nous avons appris, ainsi que le peuple algérien, la nouvelle du décès du Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, paix à son âme, qui a tenu ses engagements et a fait preuve de loyauté dans les pires moments qu'a dépassé notre pays, la volonté de Dieu en a décidé autrement et le voilà aujourd'hui se reposer dans sa dernière demeure", a conclu M. Boukadoum.

Le défunt sera inhumé aujourd'hui au carré des Martyrs du cimetière d'El Alia Des funérailles officielles et nationales pour Gaïd Salah

Des funérailles officielles et nationales seront organisées aujourd'hui pour accompagner le défunt moudjahid Ahmed Gaïd Salah jusqu'à sa dernière demeure où il sera inhumé au cimetière d'El Alia. Les obsèques débiteront au Palais du Peuple, en rendant un dernier hommage au défunt, avant de rejoindre sa dernière demeure au carré des Martyrs au cimetière d'El Alia après la prière du Dohr. Avec sa disparition, l'Algérie vient de perdre un vaillant patriote dont les nobles positions resteront à jamais gravées dans la mémoire des Algériens. De l'avis de nombreux parmi ceux qui l'ont connu et côtoyé, Gaïd Salah reste cet homme courageux, moudjahid sincère et pur nationaliste qui a consacré toute sa vie au service de son pays et à la préservation de sa sécurité et de sa stabilité. Le défunt qui a choisi, au lendemain du « hirak » populaire, de se positionner aux côtés de son peuple en l'accompagnant dans le processus du changement pacifique, de l'édification de l'Etat des institutions et de l'amorce d'une ère nouvelle, ne s'est jamais dérobé. Il a tenu son engagement jusqu'au bout et l'on gardera toujours ses positions claires et sans équivoque pour l'édification d'un Etat de droit, la lutte contre la corruption et la réalisation des aspirations du peuple algérien pour davantage de progrès, de justice sociale et d'épanouissement. Il a joué un rôle pivot dans la défense de la souveraineté nationale, la préservation de l'unité territoriale et la protection du peuple au moment où l'Algérie traversait une étape décisive dans son histoire. Alors que le pays connaît des marches populaires pacifiques, organisées à travers l'ensemble du territoire national, revendiquant des changements politiques, le défunt n'a cessé d'apporter son soutien au peuple l'assurant que l'ANP l'accompagnera avec détermination et résolution jusqu'à la concrétisation de ses attentes légitimes. Il a fait montre d'une conduite exemplaire et d'un patriotisme inégalé, lui qui ne cessait de réitérer son engagement pour que l'ANP demeure, conformément à ses



missions, le rempart du peuple et de la nation dans toutes les conditions et les circonstances. Récemment, il avait rappelé que l'Armée a conféré au terme accompagnement la signification correcte et qu'elle n'en a pas fait un simple slogan reluisant et creux, mais plutôt un moyen aux objectifs nobles, à travers lequel le peuple algérien ressent qu'il est le centre d'intérêt et d'attention de l'Armée nationale populaire. Aussi, avait-il soutenu, l'objectif noble de l'accompagnement par l'ANP de son peuple tout au long de la période précédente, est de permettre au peuple algérien d'exercer ses droits constitutionnels et légitimes qu'il a revendiqués depuis le début des marches populaires. Gaïd Salah, qui est parti en ayant été fidèle au serment fait aux compagnons d'arme et aux valeureux martyrs de la guerre de libération, fait partie de ces patriotes

avérés, mus par la foi en la cause et le soutien du peuple, donnant ainsi l'exemple de sacrifice, d'abnégation et de militantisme. Soutenant n'avoir aucune ambition personnelle, le général Gaïd Salah avait assuré, à maintes reprises, que l'Armée est engagée à servir le pays et à veiller à sa sécurité et sa stabilité. En réponse au mouvement de contestation populaire qui exigeait le départ de toutes les figures de l'ancien régime, le défunt ne cessait de répéter que l'ANP allait rester "toujours mobilisée aux côtés de tous les dévoués au service de son peuple et de sa Patrie pour honorer l'engagement qu'elle a pris afin de réaliser les revendications et les aspirations légitimes du peuple, pour construire un Etat fort, sûr et stable, un Etat où chaque citoyen trouve sa place naturelle et ses espoirs mérités". Il avait présenté éga-

lement les garanties suffisantes du Haut Commandement de l'Armée à la justice pour poursuivre le traitement des dossiers liés à la corruption "sans aucune contrainte ni pression", appelant l'appareil judiciaire à "accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics et de juger tous ceux qui ont pillé l'argent du peuple". Le défunt appelait, à chaque fois, le peuple algérien à "prendre toutes les mesures de précaution et de vigilance pour déjouer toutes les conspirations fomentées contre l'Algérie, exhortant les "enfants de la patrie, à faire preuve davantage de prudence et de précaution" afin que les "marches préservent leur aspect pacifique et civilisé et ce, en œuvrant à les encadrer et les organiser en vue de les prémunir de toute infiltration ou dérapage". Il s'était dit

"parfaitement convaincu" que le peuple algérien, qui a toujours placé les intérêts de la Nation au-dessus de toute considération, "dispose de toutes les aptitudes nécessaires pour éviter à son pays toute conjoncture pouvant être exploitée par des parties étrangères hostiles". Son engagement, depuis le début des marches pacifiques, à œuvrer sans relâche et sans répit, à accompagner le peuple et les institutions de l'Etat, durant cette étape cruciale de l'histoire du pays, découle également de sa volonté d'œuvrer en permanence à "faire éviter à l'Algérie de tomber dans le piège de la violence et les tragédies qui pourraient en résulter". Il avait insisté, à ce titre, sur l'importance de ne pas s'écarter du cadre constitutionnel dans la recherche d'une solution de la crise politique que traverse le pays.

H.M

Abderrachid Tabi : « Le défunt Ahmed Gaïd Salah a voué sa vie au service de la patrie »

Le Premier président de la Cour suprême, Abderrachid Tabi, a qualifié le défunt Ahmed Gaïd Salah, Général de corps d'armée, décédé lundi des suites d'un arrêt cardiaque, de "personnalité nationale qui a voué sa vie, depuis la glorieuse guerre de libération nationale, au service de la patrie". Dans un message de condoléances à la famille du défunt, M. Tabi a écrit: "c'est avec une profonde affliction que nous avons appris la nouvelle du décès du Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), et nous ne pouvons que nous résigner à la volonté de Dieu", affirmant que le regretté était "une personnalité nationale qui a voué sa vie au service de la patrie depuis la glorieuse guerre de libération nationale, à la phase d'édification et l'établissement des fondements d'une nouvelle République, fai-

sant preuve de sagesse et de clairvoyance notamment lors des moments difficiles qu'a traversé notre pays, en accompagnant le Hirak béni sans permettre l'effusion d'une seule goutte de sang". En cette dure épreuve, le Premier président de la Cour suprême ainsi que l'ensemble de sa corporation ont présenté "leurs sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt, ainsi qu'à l'institution militaire et au peuple algérien", priant Le Tout-Puissant "d'entourer le défunt de Sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'Il a gratifiés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle". Par la même occasion, la présidente du Conseil de l'Etat, Farida Benyahia a présenté, en son nom et au nom des magistrats, cadres et fonctionnaires de son instance, ses sincères sentiments de compassion à la famille du défunt et à l'institution militaire"

T.M

La clairvoyance du défunt dans la préservation de la stabilité et la sécurité de l'Algérie saluée

Le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi a salué hier dans un message de condoléances la clairvoyance du défunt Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, décédé lundi des suites d'un arrêt cardiaque, dans la préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie, rendant hommage à sa perspicacité lors de la conjoncture qu'a connu le pays en le menant à bon port. "C'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du Moudjahid Ahmed Gaïd Salah, Général de Corps d'Armée, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP)", a écrit le DGSN, avant de vanter les positions immuables du regretté qui "sont parvenues avec discernement à amorcer les signes de reprise et à faire sortir le pays d'une étape historique très difficile". Le mérite de la stabilité et la sécurité dont nous réjouissons "revient à la clairvoyance du Haut commandement de l'ANP et à sa tête le défunt Ahmed Gaïd Salah qui a su gérer cette conjoncture, tel qu'il s'est engagé, de façon à mener le pays à bon port, c'est dire une nou-



velle page historique qui vient s'ajouter au palmarès de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)", a poursuivi le DGSN. "En cette pénible épreuve, je présente, en mon nom et au nom de tous les affiliés de la sûreté nationale, mes sincères condoléances et ma profonde compassion, et adresse à la famille du défunt ainsi qu'à toute l'institution militaire, commandement et éléments, toute ma solidarité", a-t-il conclu.

T.M

2019:

Le Hirak revendique un changement radical, le président Tebboune promet la "Nouvelle République"

Le Hirak, mouvement populaire qui a éclaté le 22 février pour revendiquer un changement radical dans le mode de gouvernance et l'Etat de droit, aura marqué 2019 d'une empreinte indélébile, une année qui s'achève par l'élection de M. Abdelmadjid Tebboune à la magistrature suprême, ouvrant une perspective de sortie de crise et l'avènement de la "Nouvelle République" algérienne. Le 22 février, des dizaines de milliers de citoyens défilent dans la plupart des grandes villes du pays pour s'opposer à un cinquième mandat du président Abdelaziz Bouteflika, exiger le départ de tous les symboles du régime et dénoncer la corruption qui s'est propagée au point de menacer la sécurité même du pays. Le Hirak, un mouvement non structuré et sans représentants attirés mais réunissant toutes les catégories de la société autour des mêmes revendications et traduisant l'émergence d'une nouvelle conscience citoyenne et politique, poursuit depuis cette date son action pacifique pour demander un changement profond. Après plusieurs vendredis consécutifs de manifestations au cours desquelles les citoyens expriment leur ferme opposition à un 5ème mandat ou au prolongement du 4ème, qui devait expirer le 28 avril dernier, le président Bouteflika remet, le 2 avril, sa démission. Le défunt général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), décédé lundi d'une crise cardiaque, avait assuré, alors, que l'armée accompagnera le peuple durant la période destinée à la préparation de l'élection présidentielle, estimant que cette option est la moins coûteuse et la moins risquée pour le pays. Après le report de l'élection prési-

dentielle du 18 avril à cause de la situation qui ne se prêtait pas à la tenue de cette consultation et le report de celle prévue le 4 juillet, en raison de l'absence de candidats, aucun dossier n'ayant été validé par le Conseil constitutionnel, le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, annonce, le 3 juillet dernier, le lancement d'un dialogue devant "nécessairement", affirme-t-il, se concentrer sur "l'unique objectif stratégique" que constitue l'organisation de la présidentielle. Il exprime sa "conviction profonde" que seul un président de la République élu aura toute la légitimité nécessaires et toutes les prérogatives requises pour entreprendre les réformes profondes dont le pays a "crucialement" besoin. Une instance nationale pour la médiation et le dialogue, dont la coordination des travaux est confiée à M. Karim Younes, ancien président de l'Assemblée populaire nationale (APN), est mise en place le 25 juillet avec pour principale mission de contribuer à réunir les conditions nécessaires à l'organisation du prochain scrutin présidentiel.

Le président Tebboune tend la main au Hirak, s'engage pour la "Nouvelle République"

A l'issue de ce dialogue, le chef de l'Etat par intérim procède à la convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République, dont la date est fixée au 12 décembre. Cette convocation est intervenue après l'adoption par les deux chambres du Parlement de deux projets de loi devant encadrer le processus électoral. Le premier est un projet de loi organique relatif à la création d'une Autorité indépendante permanente, prévoyant le transfert de "toutes les prérogatives" des autorités administratives



en matière électorale à cette nouvelle Autorité. Le deuxième projet porte sur l'amendement partiel de la loi organique relative au régime électoral. Cinq candidats prennent part à l'élection présidentielle. Il s'agit de l'ancien chef de gouvernement et président du parti Talaie el Hourriyet, Ali Benflis, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, qui s'est présenté en qualité de candidat indépendant, l'ancien ministre de la Culture et actuel secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, l'ancien ministre de Tourisme et président du Mouvement el-Bina, Abdelkader Bengrina, et le prési-

dent du parti Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid. M. Abdelmadjid Tebboune, qui a manifesté alors qu'il était Premier ministre sa détermination à lutter contre la corruption, est élu le 12 décembre président de la République par 58,13% des suffrages exprimés. Dans sa première prise de parole post-élection, M. Tebboune affirme "tendre la main" au Hirak, rappelant l'avoir à maintes reprises qualifié de "béné". Le nouveau chef de l'Etat appelle, dans ce sens, à un "dialogue sérieux au service de l'Algérie et seulement l'Algérie" pour construire la "Nouvelle République", tout en s'engageant à opérer une "profonde réforme" de la

Constitution devant être validée par un référendum populaire. Dans son programme électoral, intitulé "54 engagements pour une Nouvelle République", M. Tebboune prévoit, concernant la Constitution, d'initier une révision, dont les principaux contours porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du Président pour prévenir les dérives autocratiques, la séparation et l'équilibre des pouvoirs et la consécration de la protection des droits de l'Homme, des libertés individuels, collectives, de la presse et de manifestation.

M.M

Avec le départ de Gaïd Salah, Abdelmadjid Tebboune a «plus de cartes à jouer»

Élu dans un contexte de contestations populaires réclamant toujours le départ du «régime», le Président algérien Abdelmadjid Tebboune «n'aura plus le souffle de Gaïd Salah contre son épaule». Avec la disparition de l'homme fort de l'armée, il aura par contre les mains libres pour prendre des «mesures d'apaisement», estime un expert algérien. Pour ceux qui croient à la vocation messianique de l'armée algérienne –et ils étaient nombreux, ce lundi 23 décembre, sur les plateaux télévisés ou les réseaux sociaux algériens, à exprimer ce point de vue–, le timing du décès du général Ahmed Gaïd Salah, l'homme fort de l'Algérie post-Bouteflika, n'était que la preuve d'une «mission accomplie». Comment ne pas voir, en effet, dans cette disparition survenue inopinément, quelques jours seulement après l'investiture d'un nouveau Président de la République, mais aussi au terme d'une élection imposée par Gaïd Salah à la contestation populaire du Hirak, quelque signe du destin? Intervenant sur la chaîne Ennahar TV, un officier algérien à la retraite, Mokhtar Saïd Mediouni, estime que Gaïd Salah est «un

martyr du devoir national», qu'il «a accompli sa mission et mené l'Algérie à bon port». «S'il était décédé avant la présidentielle, celle-ci n'aurait probablement pas pu se tenir!» lâche Akram Kharief, spécialiste de l'armée algérienne, en commentant le timing particulier de la disparition du chef d'état-major. Après s'être éphémèrement (et relativement) rallié à la volonté populaire, au printemps 2019, en imposant au Président Abdelaziz Bouteflika une porte de sortie constitutionnelle, Ahmed Gaïd Salah a engagé un véritable bras de fer avec les milliers d'Algériens qui continuaient, au moins deux fois par semaine, à battre le pavé pour exprimer leur ras-le-bol du «système». Déterminé à en découdre, le Hirak continuait d'exiger, ni plus ni moins, le départ des principales figures du «régime»... dont Gaïd Salah était un héraut. Au gré des tournées effectuées dans les différentes régions militaires, ce vice-ministre de la Défense enchaînait, de son côté, les discours, alertant sur une situation ne pouvant souffrir la table rase, qu'il assimilait à un véritable saut dans l'inconnu. C'est ainsi qu'au terme de deux reports, et en dépit



des nombreux appels au boycott, l'élection présidentielle a dû, malgré tout, se tenir. Abdelmadjid Tebboune, éphémère Premier ministre sous Bouteflika, et qui avait eu maille à partir avec le très controversé Saïd Bouteflika, frère du Président, s'est imposé dès le premier tour avec plus de 58% des voix. C'est lui-même, cumulant le poste de ministre de la Défense, qui a procédé, quelques heures après le décès de Gaïd Salah, à la nomination du général-major, Saïd Chengriha, chef d'état-major par intérim «Chengriha n'est pas un politique. Je le vois mal faire

des discours et orienter l'opinion publique [comme le faisait Gaïd Salah]. Cela préjuge, donc, d'un certain retrait de l'armée de la scène politique», prévoit Akram Kharief. Débarrassé, toutefois, de la tutelle de Gaïd Salah, dont il «ne sentira plus le souffle contre son épaule», selon l'expression d'Akram Kharief, Abdelmadjid Tebboune pourrait se hasarder, désormais, à «faire ses preuves». Akram Kharief n'exclut pas, à titre d'exemple, que le nouveau Président puisse concrétiser sa main tendue au Hirak à la faveur de «mesures d'apaisement». Il

s'agit, plus particulièrement, de la libération d'un certain nombre de «détenus politiques (...) qui s'en étaient pris personnellement à Gaïd Salah». Akram Kharief évoque, par exemple, le cas des généraux à la retraite Hocine Benhadid ou Ali Ghediri, la cheffe du parti des Travailleurs (PT) Louisa Hanoune, ou encore la figure du mouvement de contestation Karim Tabbou. Tous ont été écroués, affrontant des chefs d'accusation aussi graves que l'«atteinte au moral de l'armée» ou «à l'autorité de l'État»

T.M /Ag Sputnik

Nouveau poste frontalier de Taleb-Larbi Une vitrine économique, touristique et culturelle du pays perspectives dans le Maghreb

Le nouveau poste frontalier de Taleb-Larbi (84 km Est d'El-Oued), aux frontières avec la Tunisie, entré en service en juin 2019 et considéré comme le plus important dans la région du Maghreb, se veut une vitrine économique, touristique et culturelle du pays et affiche à ce titre de grandes perspectives. Conçu et réalisé selon les standards internationaux, ce poste, localisé à 5 km de l'ancien poste éponyme, figure parmi les importantes infrastructures dont a bénéficié la wilaya d'El-Oued, dans le cadre d'une vision et d'une stratégie des pouvoirs publics visant à donner une impulsion au développement des régions frontalières du Sud, selon le bureau d'études techniques et économiques de Batna (antenne d'El-Oued), auquel a été confié sa conception architecturale. L'objectif étant d'en faire un véritable acquis aussi bien pour les communes de la wilaya d'El-Oued que des wilayas limitrophes, que ce soit au Sud ou dans les Hauts-plateaux, compte tenu de son impact sur la dynamique de développement, à commencer par le domaine touristique, vu que le poste de Taleb-Larbi a jusque-là été un poste de transit de voyageurs avant de le convertir en centre de transit commercial (avec ultérieurement la perspective de créer une zone de libres échanges commerciaux), a expliqué la source. Réalisé sur une superficie de 12 hectares, pour un coût de 872 millions DA, au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance (étude et réalisation), le poste en question renferme plusieurs structures et servitudes, dont un centre de procédures de circulation (entrées et sorties), l'administration des Douanes et de la Police des frontières, une résidence des cadres, un centre d'orientation touristique, un salon d'honneur, un hangar de vé-

rification, un hangar des saisies, un scanner et autres. Il dispose aussi, pour offrir les bonnes conditions socio-professionnelles à ses personnels, une base de vie de 36 chambres (120 places) pour les agents douaniers, une autre de 48 chambres (114 places) dans l'aile réservée à la Police, en plus de terrains de sports et de foyers de détente, a ajouté la source. La nécessité de disposer d'un poste frontalier aux normes internationales s'est faite pressante pour la wilaya d'El-Oued, du fait d'une hausse des flux de voyageurs vers et de la Tunisie avec laquelle elle partage quelques 300 km de frontières. Le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi étant de plus susceptible d'ouvrir de larges perspectives de coopération algéro-tunisienne, notamment dans les domaines touristique et économiques, adossés à la dimension socioculturelle commune des deux pays, déjà au centre d'accords de partenariat entre les wilayas voisines d'El-Oued (Algérie) et de Tozeur (Tunisie). Les accords de jumelage et de partenariat décentralisés conclus entre les deux pays (représentés par les walis d'El-Oued et de Tozeur), ont donné une impulsion au projet de réalisation de ce poste frontalier pour le mettre en exploitation et accompagner la dynamique de coopération bilatérale dans le sillage des accords bilatéraux amorcés en 2015 et couvrant quatre grands chapitres, à savoir l'Agriculture, l'Industrie, la Culture et le Tourisme et l'Artisanat.

Une structure appelée à constituer une plateforme aux exportations

prédestiné à s'imposer comme centre de transit commercial et une plateforme aux exportations des productions locales, issues notamment de l'agriculture et des industries de transformation, comme



souhaité par de nombreux investisseurs agro-industriels, qu'ils soient de la wilaya d'El-Oued ou d'autres régions du pays, notamment du Sud et des Hauts-Plateaux, a affirmé le vice-président de la Chambre de commerce et d'Industrie "CCI-Souf", Djamel

Chelghoum. L'important développement enregistré par la wilaya d'El-Oued dans diverses spéculations agricoles, notamment la production de primeurs, l'habilité à se positionner comme une région exportatrice, via le poste frontalier de Taleb-Larbi justement, vers la Tunisie et de là vers d'autres marchés, a optimisé, de son côté, Ali Hamda, membre du conseil d'administration de la Chambre d'Agriculture d'El-Oued, et patron d'une unité de conditionnement de dattes. Sur un autre registre, et concernant la gestion des flux de voyageurs, la réalisation du nouveau poste a contribué à remédier sensiblement aux désagréments des files d'attente, mais aussi à améliorer grandement les prestations offertes qui ont été par le passé à l'origine de

diverses protestations, car en-deçà des attentes. Ceci, sans compter sa contribution à la promotion des destinations touristiques d'El-Oued ainsi que d'autres régions du pays présentant des potentiels touristiques et naturels divers, ainsi qu'un dense patrimoine immatériel et artisanal.

Un centre de fret à Guemmar pour encourager aussi l'export

Dans la même perspective d'encouragement des exportations, notamment de produits agricoles et industriels, un centre de fret a été aménagé au niveau de l'aéroport de Guemmar (15 km Nord d'El-Oued) et mis en service en 2016. Occupant une surface de 598 m² pour une capacité de stockage de 3.000 tonnes/an et disposant de chambres froides pour une capacité de fret de 150 tonnes/an, ce centre a bénéficié, une année après, d'une extension à 650 m² pour porter la capacité de stockage annuelle à 8.700 tonnes et répondre ainsi aux

attentes des opérateurs économiques. Concernant cette installation, le directeur général de l'entreprise nationale de gestion des services aéroportuaires, Mohamed Ouadia, avait indiqué, dans une précédente déclaration qu'elle était la première à être réservée essentiellement aux produits agricoles pour permettre aux agriculteurs et investisseurs locaux d'aller à la conquête des marchés extérieurs et contribuer à l'impulsion de l'économie nationale. Des promesses ont également été données aux opérateurs et aux sociétés d'export afin de revoir à la baisse les frais de logistique de 30 et 35% à 15%, avait affirmé, de son côté, le P-dg du groupe public de transport routier de marchandises (Logitrans), Boualem Kini. De même pour le P-dg de Tassili Airlines, Belkacem Harchaoui, qui avait lui révélé que les tarifications de sa compagnie aérienne seront "étudiées pour qu'elles soient à la portée des opérateurs économiques".

N.J

Pétrole Le baril du Brent repasse au dessus des 66 dollars



Les prix du pétrole ont enregistré une augmentation ce mardi 24 décembre après que le ministre russe de l'énergie a déclaré le maintien de la coopération avec l'OPEP pour soutenir le marché, et dans la perspective d'une autre baisse des stocks du brut américain. En effet, hier matin, le baril du Brent a enregistré une hausse de 12 cents, soit 0.2% pour atteindre les 66,51 \$. Quant au baril du brut américain WTI (West Texas Intermediate) a augmenté de 7 cents pour finir à 60,59 \$ le baril. Par ailleurs, le ministre russe de l'énergie Alexander Novak, a déclaré lundi dans une interview que l'OPEP, la Russie et le reste des producteurs vont travailler davantage pour réduire la production et soutenir les prix, et ils vont continuer à coopérer tant que cette coopération « est efficace et produit des résultats ». Avant d'ajouter que « la coopération avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se poursuivra aussi longtemps que le marché en aura besoin ».

Programme d'intégration de l'aquaculture à l'agriculture à Boumerdes: Plus de 500 bassins d'irrigation agricole concernés

Au moins 500 bassins d'irrigation agricole et retenues collinaires sont concernés par le programme d'intégration de l'aquaculture à l'agriculture, dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, hier auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya. "La mise en œuvre de ce programme, dont le lancement est intervenu en 2018, s'étendra jusqu'en 2025", a indiqué Kadri Cherif, soulignant, qu'il englobera plus de 360 agriculteurs de la wilaya (propriétaires de bassins d'irrigation agricole), activant dans différentes filières. Le responsable a fait part de l'ensemencement, à ce jour, de près de 120 bassins d'irrigation agricole, avec plus de 70.000 alevins de poissons et 1.500 larves de poissons, au moment ou plus de 150 agriculteurs concernés, par cette opération, ont bénéficié d'un programme de formation adapté, au niveau d'établissements de formation professionnelle de la wilaya, a-t-il fait savoir. Toujours au titre des efforts visant la consécration des objectifs de ce programme national de développement de l'aquaculture à travers l'exploitation des opportunités offertes par le secteur agricole, M. kadri a signalé l'octroi, ces dernières années, de plus d'une vingtaine d'aides en la matière à des paysans et exploitations agricoles individuelles et collectives, en vue de pro-



céder à l'ensemencement de près de 100.000 alevins dans leurs bassins d'irrigation agricole, a-t-il, ajouté. Il a, également, fait part, au titre de ces mêmes efforts visant, aussi, la préservation de la diversité biologique, et partant la promotion du tourisme, du lâchage de près de 10.000 alevins de poissons, au barrage Keddara Bouzegza, l'un des plus grands plans d'eau du Centre du pays. Selon M. Kadri, la dernière opération du genre, à l'échelle de la wilaya, a été réalisée en 2013, avec l'ensemencement de 950.000 alevins au niveau d'une ferme d'élevage aquacole de poissons en cages flottantes, mise en exploitation, par un particulier, dans la baie de Zemmouri, à l'Est de

Boumerdes. Plus de 200.000 autres alevins de poisson ont été semencés, en 2011, dans 20 plans d'eau de la wilaya, a-t-il, en outre, rappelé. Assurer des revenus supplémentaires aux agriculteurs et accroître la production piscicole, synonyme d'une baisse des cours du poisson sur les marchés, sont les deux principaux objectifs attendus de ces opérations, dont l'intérêt écologique est aussi prouvé au niveau des sites abritant ce type d'élevage aquacole, considérant que le poisson est un "agent dépollueur" des milieux aquatiques, relève-t-on à la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

H.T

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Habitat: Clôture de AADL1 et remise des actes de propriété aux bénéficiaires des différentes formules, points phares de l'année 2019 pour le secteur



La clôture du dossier des logements de type location-vente (AADL1), le lancement de l'opération remise des actes de propriété aux bénéficiaires des différentes formules de logement, l'accélération de la réalisation et la distribution des logements ont été les points phares de l'année 2019 pour le secteur de l'Habitat. Le secteur de l'Habitat, un des principaux supports garantissant la stabilité sociale des ménages, s'est employée en 2019 à l'assainissement de la nomenclature des logements, au lancement de tous les projets inscrits et au parachèvement des projets en cours de réalisation. L'Etat poursuivra la réalisation des programmes de logement, toutes formules confondues, à travers l'ensemble des wilayas du pays", avaient affirmé les responsables du secteur. Cette année, le secteur a chargé des maîtres d'œuvres algériens de réaliser les programmes de logement, exigeant le respect des délais de réalisation et les normes de qualité, tout en faisant montre d'intransigeance avec toute entreprise ne respectant pas les délais de réalisation. Des commissions installées dans ce cadre ont inspecté plus de 500.000 unités en cours de réalisation au niveau national et proposé la mise en application des mesures stipulées par la loi à l'encontre des entrepreneurs ne respectant par les cahiers des charges signés notamment les clauses relatives aux délais de réalisation des projets et aux normes de qualité. Septembre dernier, le ministère de tutelle avait entamé la résiliation des contrats des entreprises nationales et étrangères "récalcitrantes dans la livraison de leurs projets de logement dans les délais impartis". "Il n'est plus possible de tolérer des retards dans la réception des projets d'habitats sans justificatifs valables et il est impératif de rattraper le retard accusé en renforçant les chantiers en moyens humains et matériels", a-t-il souligné. Durant cette même période de l'année, il a été décidé que les marchés de logements de plus de 1.000 unités ne doivent plus être

attribués à une seule entreprise pour permettre aux entreprises de réalisation de parachever leurs projets.

250.000 logements, toutes formules confondues, attribués

Concernant les logements en cours de réalisation, le programme 2019 a vu l'inscription de plus de 682.000 unités dont 273.500 logements de type location-vente (AADL), 217.500 logements publics locatifs (LPL), 114.000 de type participatif (LSP) et promotionnel aidé (LPA), outre 22.000 unités de logement promotionnel public (LPP) et 55.000 habitats ruraux. Pour ce qui est des réalisations accomplies en 2019, le secteur a vu, jusqu'au 31 octobre dernier, l'attribution de 250.000 unités de logement dont 100.000 logements (LPL), 18.000 (LSP et LPA), en sus de 67.000 unités vente-location (AADL), 2.000 logements (LPA) et 40.000 aides à l'habitat rural. En sus de 20.500 parcelles de terrains distribuées dans le cadre des lotissements sociaux, quelques 2.500 aides financières ont été remises pour la restauration des logements et des habitations en préfabriqué conformément aux dispositions du décret exécutif 19-259 de septembre 2019. S'agissant des équipements publics, plus de 656 structures scolaires ont été réceptionnées lors de la rentrée scolaire 2019-2020 dont 426 écoles primaires, 137 CEM et 93 lycées au niveau de l'ensemble du territoire national. L'année 2019 aura été marqué également par le lancement de projets pour la réalisation de 87.000 logements de différentes formules, dont plus de 29.000 unités de type location-vente (AADL), et plus de 18.000 logements (LPA). Pour rappel, le ministère de tutelle a réaffirmé, à maintes reprises, la volonté de l'Etat à parachever les programmes de logement jusqu'à satisfaction de toutes les demandes.

2019, remise des premiers actes de propriété

Le Secteur a entamé, depuis dé-

cembre courant, la remise des actes de propriété aux bénéficiaires des différentes formules de logement et la régularisation de l'ensemble des assiettes foncières et logements, réalisés dans le cadre des programmes publics ou particulier, suite à l'instruction du Premier ministre datée du 6 novembre 2019 adressée à l'ensemble des membres du Gouvernement et des walis, à l'effet de parachever toutes les mesures indispensables à la remise des actes de propriété aux bénéficiaires dans les délais fixés. A cet effet, quelques 2.400 actes de propriété ont été remis aux bénéficiaires de logements de différentes formules, répartis en 616 actes de propriété pour la formule LPL, 1.130 actes LSP et LPA, 184 actes de logement AADL, 365 actes de LPP, en sus de 40 actes de type LPL et 65 actes de propriété relatifs à la régularisation d'assiettes foncières de citoyens. Il a été également procédé, à cet égard, à la création d'une commission nationale sous la supervision du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, en coordination avec les ministères de l'Habitat, des Finances et de l'Agriculture. Des commissions locales ont été, par la suite, installées à travers le territoire national, sous la présidence des walis, regroupant l'ensemble des services concernés, chargés de dresser un tableau clair sur la situation prévalant et donner des propositions efficaces qui prennent en considération les spécificités locales de la question du règlement de la propriété. Les commissions locales ont été chargées également de recenser, en l'espace de 20 jours, tous les logements concernés par le règlement des actes de propriété et de déterminer les contraintes entravant l'élaboration des actes de propriété. Le Secteur a poursuivi l'élaboration de la nouvelle Loi sur l'aménagement et l'urbanisme amendant la loi N 90-29 du 1 décembre 1990, en associant les Collectivités locales dans son enrichissement pour qu'elle soit conforme aux exigences de l'aménagement urbain en Algérie. Le

Secteur devra, en 2020, poursuivre le travail pour la concrétisation de la formule du Logement public locatif (LPL), une formule qui permettra au secteur de s'orienter vers de nouveaux modes de nature à alléger la demande sur le logement en Algérie. Le décret exécutif relatif cette formule a été élaborée et déposé au niveau du Secrétariat général du Gouvernement dans l'attente de sa présentation prochaine au Gouvernement. De plus, le secteur a adopté en 2019 une nouvelle stratégie reposant sur la révision des procédures de financement de l'habitat, par la diminution du recours systématique au Trésor public et l'encouragement de la réalisation de logements partiellement subventionnés par l'Etat, à l'instar de l'habitat rural, du logement promotionnel aidé (LPA) ou encore la nouvelle formule du logement locatif promotionnel (LLP). Durant cette année 2019, un total de 282.000 lots de terrain ont été aménagés au niveau des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, répartis sur 29 wilayas, sur une superficie globale de 23.000 ha pour être distribuer progressivement aux bénéficiaires, outre l'affectation d'une enveloppe de 92 milliards de DA pour la prise en charge des opérations de réalisation des voies et réseaux divers (VRD) et l'aménagement au niveau des lotissements, ainsi que la consécration d'une enveloppe supplémentaire de 98 milliards DA, au titre du plan 2020/2021, pour le parachèvement de ces opérations. 120.000 unités de la formule LPA ont été également affectées au niveau national, portant ainsi le programme consacré à cette formule de 70.000 logement en 2018 à 120.000 logements en 2019, une augmentation de 50.000 logements à même de répondre à la demande croissante sur cette formule qui cible les citoyens dont le revenu se situe entre 0 et 6 fois le Salaire national minimum garanti (SNMG). En marge des festivités commémorant le 65e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération Nationale du 1e Novembre de cette année, une

opération de distribution de 57.364 unités de logement et d'aides financières a été lancée à travers les différentes wilayas du pays. Ce quota porte sur 20.904 logements LPL, 4.267 logements LSP et LPA, 8.707 de location/vente AADL, 546 LPP, 10.217 décisions d'attribution de terrains individuels à bâtir, 10.504 décisions d'affectation d'aides à l'habitat rural et 2.219 décisions d'affectation d'aide pour la réhabilitation d'habitations.

280 milliards de DA pour la réalisation des programmes d'habitat en 2020

Pour l'exercice à venir, les études prospectives élaborées par le Secteur tablent sur une meilleure dynamique en matière de réalisation des logements, prévoyant la réception et l'attribution d'importants quotas dès le premier semestre 2020. Dans ce cadre, il est prévu la réception de 160.000 unités de logement AADL au niveau des différentes wilayas, outre la réalisation de près de 700 établissements éducatifs (trois cycles) qui seront distribués progressivement à compter du mois d'août prochain. L'année 2020 verra également la réalisation et la réception de plus de 1.300 structures parascolaires (cantines, unités médicales) en sus d'autres infrastructures relevant d'autres secteurs à l'image de la santé, des sports, de sécurité et des télécommunications. Le projet de loi de finances (PLF 2020) propose la mobilisation d'une enveloppe de 280 milliards DA pour la réalisation des programmes d'habitat. Le budget équipement destiné aux logements dans le cadre du PLF 2020, s'élève à 306,745 milliards DA dont 4,9 milliards DA destinés à la réalisation des VRD (voirie réseau divers), l'aménagement des lotissements sociaux dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, ainsi qu'aux travaux des VRD relatifs aux différents programmes de logement et la réalisation des études dans le domaine de l'urbanisme.

H.M /Ag

M'sila : Lancement en 2020 du chantier d'entretien de plus de 200 km de réseaux routiers

Plus de 200 km du réseau routier feront l'objet de travaux de modernisation et d'entretien en 2020 dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris hier auprès de la direction des travaux publics (DTP). Cette opération fait partie d'un programme inscrit au titre de plusieurs plans de développement de l'exercice en cours, pour un montant de plus 5 milliards de dinars, destiné à la réhabilitation et à la modernisation des réseaux routiers de la wilaya, a précisé la même source détaillant que le projet concerne 27 km de routes nationales (RN), 16 km de chemins de wilaya (CW) et 160 km de chemins communaux (CC). L'objectif de ces opérations engagées est de fluidifier le trafic automobile par l'élimination des "points noirs", réduire le nombre d'accident de la route et de contribuer au désenclavement des populations, a-t-on affirmé. L'année précédente avait été marquée par la concrétisation de plusieurs projets similaires qui ont permis de mettre à niveau plus de 18 km de routes nationales et 23 KM de chemins de wilaya, a-t-on rappelé à la direction des travaux publics notant que le projets en chantier du dédoublement de la route nationale 60 reliant M'sila à Bordj Bou Arreridj sur 36 KM connaît un taux d'avancement des travaux "acceptable".



Blida Protestation contre la création d'une décharge publique

Plusieurs dizaines d'habitants de la commune de L'Arba se sont rassemblés avant-hier dimanche devant le siège de l'APC pour protester contre la création d'une décharge publique sur les hauteurs de la ville, non loin du quartier Tabarante et de la cité 5 juillet, sur la RN8 menant à Tablat (Médéa). Selon les protestataires, la création d'une telle décharge nuirait à la santé des habitants par les odeurs qu'elle dégagerait, par la fumée, par les insectes et toutes sortes de nuisances qui y sont liées. Outre cela, la décharge est située, selon eux, dans un endroit boisé, beaucoup plus propice à la mise en place d'une aire de jeu et de repos pour les habitants que d'une décharge publique qui rendrait l'air irrespirable et qui détruirait la faune et la flore, juste aux pieds des monts de l'Atlas Blidéen. Il y a aussi, d'après les explications d'un des protestataires, un grand danger pour la circulation routière car l'entrée de la décharge est située dans un grand virage sur la RN8 empruntée par des centaines de véhicules de tout tonnage à longueur de la journée et de la nuit et les camions ramenant les ordures sont obligés d'emprunter une montée abrupte après avoir traversé la route, risquant d'entrer en collision avec les autres véhicules. Enfin, les protestataires demandent à ce que la décharge publique soit déplacée vers un autre endroit présentant moins de danger pour les habitants et réaliser à sa place une structure plus adaptée à l'environnement.

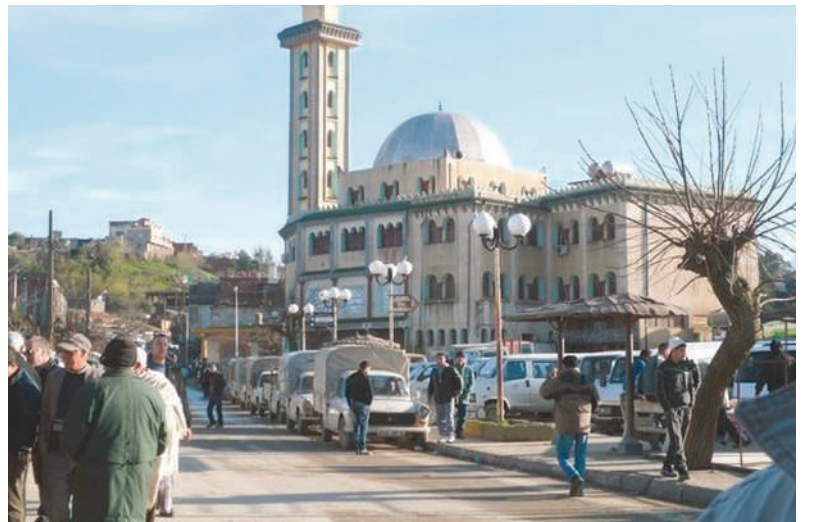


El Tarf: Affluence sur les postes frontaliers

Comme d'habitude, en pareille période, soit les dix derniers jours du mois de décembre, coïncidant avec les vacances de fin d'année, les postes frontaliers, surtout celui d'Oum Teboul et à un degré moindre celui d'El Ayoun, sont pris d'assaut par des milliers de personnes venant des quatre coins du pays pour se rendre en Tunisie. Du coup, les longues chaînes de voitures, des attentes qui peuvent durer plusieurs heures sont inévitables. Pour ceux qui ont programmé plusieurs jours de vacances, leurs destinations sont connues. Ils se rendent en général à Nabeul, Hammamet, Sousse et pour les férus des grandes soirées, il y a les hôtels de Gammart dans le Grand Tunis. Les autres, pour se reposer et régaler leurs enfants, les parcs de loisirs ne manquent pas. Des séjours pour lesquels on cherche à louer des appartements ou payer des nuitées dans un hôtel selon ses moyens. Enfin, dans la wilaya d'El Tarf, la Sûreté de wilaya, du fait des nombreuses familles qui transitent par la région ou décident d'y rester quelques jours pour visiter le parc animalier de Brabtia, la mer ou la montagne, dresse des barrages fixes. Un renfort de policiers, un peu partout, sur les routes nationales, les gares routières et autres espaces pour garantir la sécurité à tout le monde.



Souk El Tenine (Tizi-Ouzou): Signature de la convention de restructuration du chef-lieu de la commune



La convention de partenariat entre l'Agence de gestion et de régulation du foncier urbain de la wilaya de Tizi-Ouzou et l'Assemblée populaire communale (APC) de Souk El Tenine, portant restructuration et de réaménagement du chef-lieu de la commune, a été signée hier au siège de cette même APC. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence d'un représentant de l'Agence foncière, des 15 élus de l'APC de Souk El Tenine, à leur tête le président d'APC Khermous Slimane (signataire de la convention avec le directeur de l'Agence foncière) et de commerçants concernés par ce projet qui consiste en la réalisation de 60 locaux de commerce, 44 locaux de services et 72 logements promotionnels. Selon les termes de cette convention, 53 locaux de commerce reviendront à l'APC et les 07 locaux restants représentent la part de l'agence foncière. "Cette Agence procédera à la vente aux enchères publiques des logements promotionnels et les 07 locaux de commerces, et probablement quelques locaux de services pour atteindre 20 % de bénéfice sur le projet global, et au-delà de ces 20 %, le reste des locaux de services sera versé pour la commune", a-t-on appris sur place de M. Khermous. Les travaux de réalisation, en deux phases, de ce projet, seront entamés début 2020 pour un délai de 18 mois, sur un site choisi par la commune. Une entreprise a été déjà retenue et le permis de construire a été établie, a-t-on indiqué de même source. Ce même responsable élu a rappelé que selon la première convention qui était en instance de ratification, entre l'an-

cienne APC et l'Agence foncière de wilaya, il était prévu que la commune n'obtiendra sur ce projet que 53 locaux de commerce, le reste de l'immobilier soit 7 locaux commerciaux, 44 de service et les 72 logements promotionnels reviendront à l'Agence foncière. "Lorsque nous avons repris cette convention nous avons considéré que notre commune qui est déficitaire, a été défavorisée, nous avons donc relancé les négociations avec l'Agence foncière et il y a eu trois avant-projets de convention jusqu'à celle signée aujourd'hui (mardi) et dont l'avant-projet a été, précédemment voté à l'unanimité par les élus", a souligné le P/APC. Ce projet va donner une nouvelle allure et une dynamique et permettra de créer de la richesse pour Souk El Tenine. "C'est un projet structurant qui va changer le destin de la commune car nous sommes une commune pauvre et qui souffre d'un retard en matière de développement", a-t-il observé. M. Khermous a rendu un vibrant hommage à l'ensemble des élus de l'APC qui ont conjugué leurs efforts et travaillé ensemble, au-delà de leurs couleurs politique (FFS et RCD) pour l'intérêt de la commune, et wali Mahmoud Djamaa qui "nous a accompagné pour faire aboutir ce projet et celui de l'hôpital de 60 lits", a-t-il ajouté en regrettant que l'Assemblée populaire de wilaya (APW) n'ait pas aidé l'APC. "L'APW ne nous a aucunement aidé pour la concrétisation de ce projet malgré je l'ai saisi officiellement pour au moins l'inscrire dans le point divers d'une de ces sessions afin d'essayer de le débloquent", a-t-il dit.

Ouargla : Huit nouveaux stades de proximité projetés à travers la wilaya

Huit (8) nouveaux stades de proximité ont été projetés à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla à la faveur d'un montant de plus de 96 millions DA dégagé au titre du budget primitif de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Retenues à travers les communes d'Ouargla (deux), Tébesbest, Rouissat, Nezla, Mégarine, N'goussa et Touggourt (un stade pour chacune), ces installations sportives, à revêtir en pelouse synthétique, s'inscrivent au titre des efforts de généralisation de pareilles structures à travers la wilaya et la promotion ainsi de la pratique sportive, ont indiqué les mêmes services. D'autres enveloppes financières ont été également retenues au titre du budget de la wilaya, pour

la réhabilitation et la réalisation d'autres structures sportives à l'instar de la réalisation des aires de jeux au niveau de neuf collèges d'enseignement moyen (CEM). Les communes d'Ain El-Beida et de Témacine seront dotées, pour leur part, de deux piscines, en sus de la réalisation d'un bassin de natation au niveau du vieux Ksar de la commune d'Ouargla. Une enveloppe de 12 millions DA a été aussi consacrée pour la réhabilitation de deux stades de proximité au niveau des quartiers de Debdeba et des Moudjahidine de la localité de Taïbine (commune d'El-Alia), daïra d'El-Hjira et d'une autre de 10 millions DA pour la réhabilitation d'une salle de sport dans la commune d'Ouargla.

Commerce 2019 : De nouveaux produits dans la liste des exportations hors hydrocarbures à partir du port d'Oran

En 2019, les exportations hors hydrocarbures à partir du port d'Oran ont connu une évolution, après l'intégration de nouvelles marchandises dans la liste des produits connaissant une demande sur les marchés internationaux. L'exportation de ces nouveaux produits a permis d'enregistrer une hausse relative dans les revenus des exportations hors hydrocarbures, en attendant une "évolution exponentielle" des recettes avec davantage d'exportations par les producteurs. La valeur globale des exportations réalisées durant les 9 premiers mois de l'année 2019 a atteint plus de 393 millions USD et 13 millions d'euros, ce qui représente une légère augmentation par rapport à la même période de l'année écoulée, estimée à 366 millions USD et 29 millions d'euros, selon les statistiques de la direction de wilaya du commerce. Ces exportations hors hydrocarbures comprennent le sucre, les dattes, le poisson congelé, les déchets de papier et de plastique issus de la récupération, les struc-

tures métalliques, les acides, la margarine et le plâtre ainsi que l'hélium, l'urée, l'ammoniaque, les peaux, le marbre, la laine, les ustensiles en plastique, les articles de maison et le rond à béton, entre autres.

A l'assaut des marchés mondiaux

L'activité de l'exportation hors hydrocarbures à partir d'Oran a été caractérisée en 2019, par une "offensive" visant les continents américain et européen pour commercialiser des marchandises d'excellente qualité, à l'instar des structures métalliques et l'acier. Ces opérations ont également connu, pour la première fois en Algérie, l'exportation des grandes canalisations vers la Belgique, à partir du complexe sidérurgique "Tosialy" de Bethioua (Est d'Oran). Ces canalisations sont utilisées dans la réalisation des ports et d'autres projets. Le même complexe a exporté, à partir des ports d'Oran, d'Arzew et de Mostaganem de l'acier renforcé vers le Ca-



nada et les USA, sachant que ce dernier pays a déjà réceptionné une première cargaison d'acier renforcé, fin 2018. De son côté, le groupe "Lafarge Holcim Algérie" a exporté, au cours de la même période, et pour la première fois, du ciment blanc produit au complexe d'Oggaz (Mascara) à partir du port d'Oran vers le port de Cap Town, en Afrique du Sud. Le même bilan dressé par la direction du com-

merce a montré que la région arabe et l'Europe sont les destinations les moins intéressées par les marchandises exportées à partir d'Oran. Sur les 393 millions USD et les 13 millions d'euros, représentant la valeur globale des exportations à partir du port d'Oran, seuls 32 millions USD et 11 millions d'euros de marchandises ont été exportés vers les pays européens, ainsi que 6 millions de dollars et moins d'un

million d'euros vers les pays arabes, selon la même source. La valeur des exportations hors de ces deux zones a atteint plus de 355 millions de dollars et environ 2 millions d'euros. Des marchandises ont été également commercialisées dans quelques pays africains, les USA, le Mexique, le Canada, l'Argentine, la Chine, la Turquie, l'Inde, la Colombie, la Nouvelle Zélande et l'Uruguay.

PNUD : L'Algérie 3ème en Afrique, selon l'Indice de Développement Humain

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a publié la 26ème édition de son rapport annuel 2019 sur le classement mondial des pays, selon l'indice de développement humain (IDH). Un classement qui accredit l'Algérie d'une troisième place en Afrique.

Il est à relever que le rapport du PNUD dresse trois catégories dans sa classification, entre pays à développement humain faible (IDH inférieurs à 0,550), pays à développement humain moyen (IDH entre 0,550 et 0,699), pays à développement humain élevé (IDH entre 0,700 et 0,799) et pays à développement humain très élevé (IDH supérieur à 0,800). Selon les données contenues dans le rapport, intitulé «Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle», 10% de la population africaine monopolise 30% à 35% des revenus du continent des chiffres qui restent moins élevés que ceux de l'Asie (40% à 55%) ou des Amériques (45% à 55%). Egalement, le rapport note que «Les revenus perçus par les 10% les plus riches vont de 37% en Algérie à 65% en Afrique du Sud, tandis que ceux perçus par les 40% les plus pauvres ne dépassent pas 14% en Algérie et environ 4% en Afrique du Sud», soulignant que l'Afrique australe est la région la plus inégalitaire du continent, tandis que l'Afrique du Nord et de l'Ouest sont les moins inégalitaires. À l'échelle mondiale, l'Algérie a été classée dans la catégorie des IDH «élevés» au 82ème rang sur 189 pays notés par le PNUD, avec un indice de 0,759, gagnant ainsi trois places par rapport au classement 2018 (85ème), devançant au niveau maghrébin, la Tunisie (91ème place mondiale), la Libye (110ème), le Maroc (121ème avec un IDH «moyen» de 0,676) et la Mauritanie (161ème place mondiale). La tête du classement mondial est respectivement occupée par la Norvège et la Suisse respectivement le 1er et le 2ème rang. Le Burundi, le Soudan du Sud, le Tchad, la République centrafricaine et le Niger occupent respectivement les 185ème, 186ème, 187ème, 188ème et 189ème rangs, en bas du tableau. Au niveau africain, l'Algérie est classée 3ème dans la catégorie des pays ayant un IDH «élevé», derrière les Seychelles (62ème rang mondial avec un IDH «Très élevé») et l'île Maurice (66ème rang mondial). Au niveau arabe, enfin, l'Algérie est devancée par les Emirats Arabes Unis EAU (35ème place mondiale), l'Arabie Saoudite (36ème), le Qatar (41ème), le Bahreïn (45ème), Oman (47ème) et le Koweït (57ème). Il faut savoir que le classement de l'IDH évalue le niveau de développement humain des pays (189 au total), en se basant sur plusieurs données impliquant, entre autres, le niveau d'éducation de la population, la santé et le revenu.



H.H

Eradication des sacs en plastique: 100.000 sacs en papier à distribuer aux boulangers



Quelque 100.000 sacs en papier seront distribués, durant le premier trimestre de 2020, aux boulangers à travers le pays dans le cadre de la campagne nationale contre l'utilisation des sacs en plastique, a-t-on appris, lundi auprès du président de la Fédération nationale des boulangers (FNB), Youcef Kalafat. S'exprimant à l'occasion de la participation de la FNB à la 28e édition de la Foire de la production nationale au Palais des exposition des Pins Maritime (Safex), M. Kalafat a fait état de la production, dans un premier temps, de pas moins de 100.000 sacs en papier pour les distribuer aux 7.200 boulangerie à travers le pays", et ce en vue d'éradiquer le phénomène d'utilisation des sacs plastiques pour l'emballage des produits de large consommation, notamment le pain. La FNB prendra en charge la distribution de ces sacs en s'appuyant à ses bureaux à travers les 48 wilayas pour la coordination avec les propriétaires des camions de distribution de la farine, a-t-il expliqué. Concernant les quantités à distribuer à travers chaque wilaya, M. Kalfat a précisé que la FNB prendra en compte le nombre des boulangeries dans chaque wilaya pour déterminer les quotas,

rappelant que la wilaya d'Alger occupe la première place au niveau national avec 630 boulangeries, suivie d'Oran avec 540 boulangeries puis El-Oued avec 370 boulangeries. Pour ce qui est des wilayas isolées, notamment dans le Sud, M. Kalafat a fait savoir que les sacs en papier seront déposés au niveau des minoteries centrales. Cette opération sera entamée à Alger et Blida avant sa généralisation aux autres wilayas "dans un délai ne dépassant pas le premier trimestre de 2020", a assuré le président de la FNB.

L'usage du sac en papier sans incidence sur le prix du pain

Par ailleurs, M. Kalafat a indiqué que l'utilisation des sacs en papier n'aura aucun impact sur le prix du pain d'autant que ces sacs seront "offerts à titre gracieux", aussi bien aux boulangers qu'aux citoyens. Concernant la formule de financement de ce projet, il a fait savoir que le Groupe TONIC s'est dit prêt à produire ces sacs, pour peu que les coûts de production soient assurés par d'autres opérateurs économiques à l'image des propriétaires de minoteries et les importateurs de la levure boulangère. À ce propos, M. Kalfat a dé-

claré que trois (03) sociétés de production ont affiché leur disponibilité à financer ces sacs en papier à la condition les boulangers s'engagent à l'utilisation de la matière première qu'elles produisent». Un boulanger consacre au quotidien 1.400 DA à l'achat des sacs en plastique, hors dépenses afférentes, et sans parler de leur mauvaise qualité et de leur nocivité pour la santé et l'environnement, a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Kalafat, a affirmé que la wilaya d'Alger qui recense 630 boulangeries faisait face à plusieurs "difficultés" entravant l'ouverture de nouvelles boulangeries tant au centre ville qu'à travers les nouvelles cités, d'autant que les locaux commerciaux disponibles au niveau des nouvelles villes, dont Sidi Abdallah et Ain El Malha" ne remplissent pas les conditions d'exercice de l'activité de boulangerie, notamment l'espace étroit, l'absence de l'aération et le désagrément éventuel pour les habitants. Rappelant, dans ce cadre, que le coût d'ouverture d'une boulangerie avoisinerait les 8 millions DA, il a exprimé le souhait de voir les jeunes investir ce créneau dans le cadre des formules d'appui à la micro entreprise, récemment dé-

Dirigeant Comment mettre en place un organigramme dans votre entreprise

Un organigramme n'est plus jamais figé grâce aux outils internet qui nous permettent de le mettre à jour sans que ce soit un travail fastidieux et surtout chronophage. Vous pouvez aussi le compléter à titre personnel, en tant que dirigeant, pour par exemple mentionner les compétences et dans le cas d'une évolution de l'entreprise pouvoir proposer à des collaborateurs un poste qui conviendrait mieux à leur profil. Votre entreprise se développe et votre organigramme, qui était limité aux fondateurs et parfois à quelques collaborateurs, est devenu obsolète pour répondre aux nouveaux besoins de l'entreprise. Si celui-ci n'avait pas besoin d'être formalisé par écrit à vos débuts, vos objectifs de recrutement vous conduisent à reconsidérer votre position. Pour que la croissance ne se trouve pas freinée, vous devez mettre en place un organigramme qui permettra à chaque collaborateur d'avoir une visibilité, source de cohésion et de performance.

Un organigramme ?

Un organigramme a pour objectif de déterminer les liens hiérarchiques (le dirigeant, les cadres, les salariés...), organisationnels et fonctionnels entre les différents services. Il permet de définir les postes et les liens qui existent entre eux. En un mot, il s'agit d'un outil de répartition des tâches au sein de l'entreprise et peut se résumer dans les questions : quel est le rôle de chacun, quel est le lien entre chaque personne, entre chaque service ?

Il facilite les relations car il définit le rôle de chacun :

-A chaque recrutement, il permet de présenter au nouvel embauché le fonctionnement organisationnel de l'entreprise, des équipes et de l'équipe qu'il intégrera.

-Pour chaque collaborateur, que ce soit au moment du recrutement ou lors de l'évolution et de la croissance de l'entreprise de connaître

ses interlocuteurs, les liens mais aussi les rapports hiérarchiques et par là-même d'appréhender l'évolution de son poste et de sa place dans l'entreprise.

-Pour le dirigeant, l'organigramme permet aussi de cerner les dysfonctionnements mais aussi d'adapter l'organigramme aux nouveaux besoins et nouvelles compétences nécessaires au développement de l'entreprise.

-Il permet aux futurs collaborateurs, aux partenaires et aux clients de cerner le fonctionnement de l'entreprise et de distinguer efficacement l'interlocuteur vers lequel se tourner en fonction de leur besoin spécifique.

Pour être efficace, ce document doit constamment être actualisé car il s'agit d'un document évolutif qui n'a de sens que s'il est mis à jour régulièrement.

Quel outil graphique ?

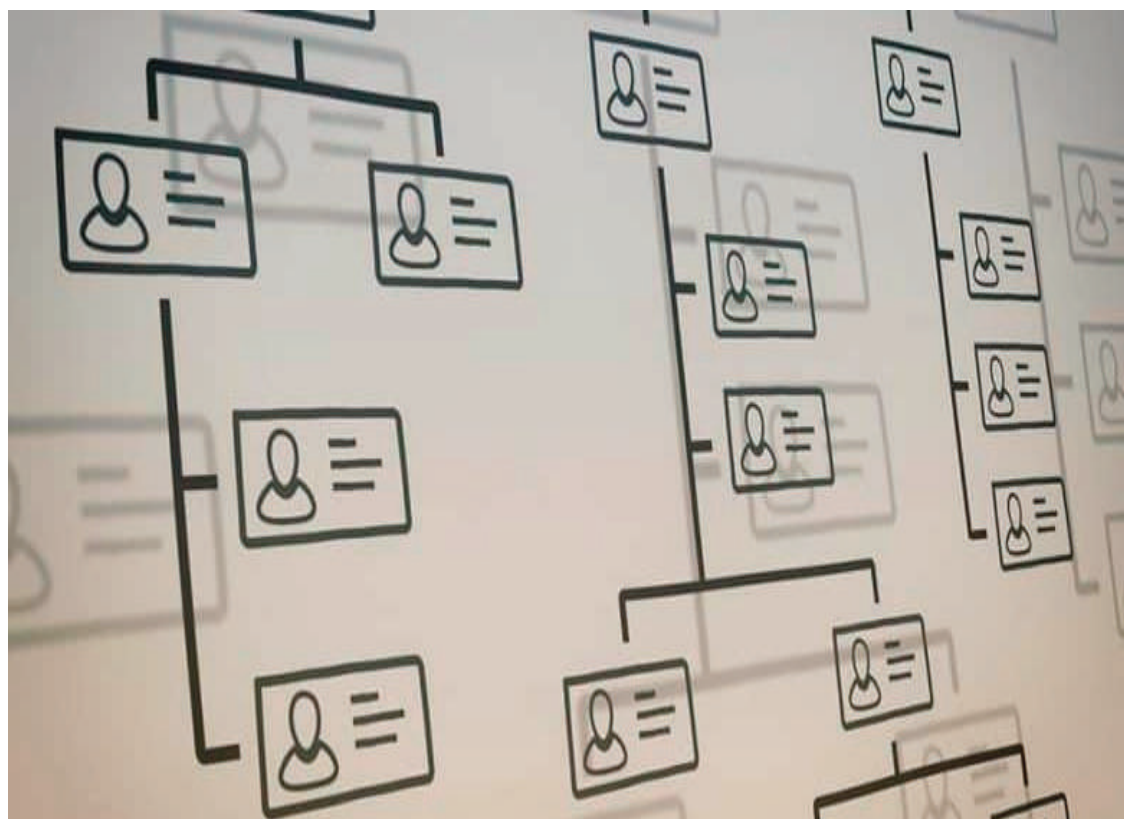
Plusieurs outils informatiques sont à la disposition du dirigeant pour faciliter la conception de l'organigramme et sa lecture. Les supports plébiscités appartiennent à Microsoft Office car ils sont faciles d'accès (Word, Power Point et Excel), simples à utiliser puisqu'ils proposent des schémas appelés « SmartArts » qu'il ne reste plus qu'à remplir avec les intitulés de poste, les noms des collaborateurs et même des photographies pour faciliter la mémorisation et vous les trouvez dans votre barre d'outils.

Attention !

L'organigramme doit aussi permettre d'établir les liens avec les prestataires car nombre d'entreprises externalisent un grand nombre de tâches. En conclusion, de document doit être lisible au premier coup d'œil : il est inutile de le surcharger d'informations.

Comment élaborer un organigramme ?

L'organigramme n'est pas un simple graphique car il engage la vie de l'entreprise. Pour ce faire, il faut



dra :

-Sélectionner à bon escient le collaborateur en charge de son élaboration qui devra posséder certes des compétences graphiques mais en premier lieu avoir une ancienneté et une connaissance des collaborateurs, de leurs capacités pour comprendre les rouages de la société.

-Réaliser avec précision l'inventaire des collaborateurs, des services et des fonctions au sein de l'entreprise.

-Déterminer les liens fonctionnels existants entre chaque service (marketing, service clientèle, comptabilité, ressources humaines...) ainsi que leurs rapports de subordination. Cette étape est cruciale car certains salariés peuvent être rattachés à plusieurs services et il faudra définir quelle personne est son supérieur hiérarchique afin d'éviter des conflits inutiles.

-Procéder à la conception graphique de l'organigramme.

Quels sont les principaux types d'organigrammes ?

Il existe 3 grands types d'organigrammes :

L'organigramme en pyramide Organigramme classique qui permet de déterminer à la fois le rapport de subordination (le plus haut niveau de hiérarchie se trouve au sommet de la pyramide) et mettre en exergue les métiers qui se situent même niveau hiérarchique.

L'organigramme en arbre

La lecture se fait de gauche à droite, le niveau de hiérarchie le plus élevé de l'entreprise est placé sur la gauche

L'organigramme replié

Un organigramme qui est une association entre la pyramide et l'arbre. Sa lecture se fait de haut en bas et de gauche à droite simulta-

nément.

Mais il faudra aussi déterminer la structure organisationnelle adaptée à l'entreprise ses produits et services :

-la structure fonctionnelle : la société est organisée en départements ou fonctions (comptabilité, ressources humaines, marketing, ventes, etc.)

-la structure par produit ou service : chaque produit ou service est placé sous la direction d'un responsable hiérarchique.

-la structure par type de clientèle : la société est organisée en fonction de chaque type de client, puisque chaque groupe a ses problèmes et ses besoins. (Grands comptes, particuliers...)

-la structure géographique : la société est organisée par zones géographiques (Algérie, pays ou chaque région délimitée selon les commerciaux mis en place...).

k.a

Coût moyen pondéré du capital



Le coût moyen pondéré du capital (CMPC) est le taux moyen qu'une entreprise paie pour financer ses actifs. On le calcule en faisant une moyenne des taux de toutes les sources de capital de la société (dette et capitaux propres), qu'on pondère selon la proportion de chaque composante.

Les propriétaires d'entreprise peuvent se reporter à leur CMPC afin d'évaluer le ratio emprunts/capitaux propres optimal de leur entreprise. Le coût des capitaux propres d'une entreprise est généralement plus élevé que le taux d'intérêt qu'elle paie sur sa dette. Cela s'explique par le fait que les entrepreneurs recherchent habituellement un taux de rendement plus

élevé sur leur capital que celui que les prêteurs exigent pour le financement. De plus, les intérêts payés sur la dette sont déductibles d'impôt. Ainsi, l'augmentation de la dette d'une entreprise, comme il s'agit d'une portion du capital total, se solde habituellement par la baisse du CMPC. En obtenant des taux de financement plus bas, on réduit aussi le CMPC.

Comment calculer le CMPC

Coût moyen pondéré du capital = capitaux propres X portion du capital total X coût des capitaux propres + dette X portion du capital total X coût de la dette X (1 - taux d'imposition moyen de la société)

s.i

La gouvernance de l'entreprise

L'instauration dans les règles de l'art d'une gouvernance d'entreprise est désormais une exigence. Il s'agit en effet de garantir un pilotage de l'entreprise moins sensible aux ambitions personnelles individuelles ainsi qu'aux puissances financières. La clé ultime étant de parvenir à un pilotage orienté stratégie en accord avec les parties prenantes.

Autant de thèmes qui exigent des réponses précises.

L'efficacité du système de mesure de la performance conditionne la réussite du projet gouvernance.

En substance, la gouvernance d'entreprise propose une nouvelle conception du processus de décision, accordant toute sa place à la concertation entre les parties prenantes, les stakeholders. Encadrée

par lois et règles comptables assurant l'indispensable transparence, la gouvernance d'entreprise définit ainsi les devoirs (devoir de loyauté notamment) de chacune des parties prenantes. Elle serait théoriquement le moyen d'assurer au mieux (en terme d'efficacité) les intérêts multiples des acteurs concernés.

b.m

Coût des ventes

Le coût des ventes indique combien une entreprise de vente au détail ou de gros dépense sur les produits qu'elle achète auprès de fournisseurs pour la revente. Le coût des ventes apparaît comme coût direct dans l'état des résultats. Seules les entreprises qui ne fabriquent pas leurs propres produits l'utilisent. (Les entreprises manufacturières mesurent différemment les coûts directs – le coût des produits vendus – qui indiquent combien elles dépensent pour fabriquer leurs produits.) Les gestionnaires utilisent le coût des ventes pour attribuer une valeur aux unités en stock. En pourcentage des revenus, le coût des ventes détermine

l'efficacité d'achat.

s.i



Comment retenir vos salariés talentueux ?

Les salariés sont une des pièces du puzzle d'une société pour qu'elle soit performante, crée de la richesse et se développe progressivement. Le départ d'un ou plusieurs membres capitaux, experts dans leur domaine, peut devenir fatal et menacer petit à petit l'existence d'une entreprise. Les coûts baissent, mais vous êtes susceptibles de ne plus retrouver une personne parfaitement adaptée à vos besoins et qui ne sache pas assurer une tâche avec autant de simplicité et de productivité que vos précédents salariés. En règle générale, les salariés quittent leur emploi pour différentes raisons comme des relations conflictuelles entre collègues, une absence d'opportunités de promotion ou de croissance ainsi qu'une offre plus alléchante du côté de la concurrence avec un salaire plus élevé. Voici quelques conseils pour vous assurer de garder vos meilleurs talents, près de vous et de votre entreprise.

Quand vos salariés claquent la porte de votre entreprise, plusieurs facteurs rentrent en jeu. Selon une enquête de Robert Half (cabinet américain de recrutement, ndlr) auprès de 1000 salariés, l'aspect financier serait le premier facteur de démission. 70 % d'entre eux seraient susceptibles de quitter leur poste actuel, pour trouver une opportunité d'une meilleure rémunération auprès de la concurrence. 12 % le feraient pour disposer d'un meilleur équilibre de vie professionnelle et personnelle. Une autre étude effectuée par OpinionWay pour les Editions Tissot (maison d'édition spécialisée dans le domaine du droit du travail, ndlr) confirme la problématique d'un salaire plus avantageux : 53 % des personnes interrogées évoquent cette raison. Quant aux autres motivations pour quitter une entreprise, 35 % le font pour obtenir une promotion, 33 % attendent de trouver une opportunité qui déterminera leur choix et 22 % veulent intégrer une société plus valorisante concernant son parcours professionnel et ses compétences. Du côté de la mauvaise ambiance, 7 % des salariés sondés quitteraient leur firme à cause de leurs collègues et 12 % en raison de leur supérieur hiérarchique. Découvrez plusieurs méthodes à appliquer pour retenir vos meilleurs talents et éviter de les voir partir chez vos concurrents.



1-Assouplir les horaires ou la surcharge de travail

Un dirigeant est parfois tenté de donner de plus en plus de travail à ses collaborateurs les plus talentueux et les plus experts dans un domaine précis, les pensant efficaces et rapides. Si en premier lieu, les salariés peuvent se sentir valorisés, le risque de surmenage n'est pas loin avec des conséquences difficiles sur leur santé et sur leur vie privée. Il est alors nécessaire de leur donner du travail sur un temps correct donné, pour éviter de les épuiser physiquement et mentalement. De plus, plusieurs recherches démontrent que la surcharge de travail serait totalement contre-productive. Selon une étude publiée en 2015 par l'Université de Stanford, travailler 50 heures ou plus par semaine ferait décliner la productivité et si on attend la barre des 55 heures, il est pratiquement inutile de continuer à travailler. Avec des horaires flexibles, vos salariés seront beaucoup moins stressés, plus épanouis et beaucoup plus impliqués dans leur fonction et leurs tâches. Cela favorisera le bien-être et ils auront moins envie de quitter votre entreprise.

2-Savoir être à l'écoute et

valoriser

Le fait de ne pas être à l'écoute, de ne pas communiquer et de ne pas valoriser vos talents peut provoquer des impacts négatifs sur l'entreprise. Certains salariés perdront confiance en eux et seront plus susceptibles de démissionner si leur travail n'est pas autant valorisé que leur investissement dans la société. Pour Jeff Weiner, CEO du réseau social professionnel en ligne LinkedIn, c'est un aspect primordial à ne pas négliger. Celui-ci déclare que « la reconnaissance pour le travail bien fait aura bien plus d'impact que le salaire d'un salarié ». Il existe alors plusieurs formes pour valoriser le travail de vos collaborateurs et d'exprimer votre gratitude avec sincérité. Cela peut se traduire par un remerciement en réunion, un mail ou SMS de félicitation ainsi qu'une poignée de main ou une accolade. Organiser un déjeuner ou un dîner pour les féliciter de leur implication peut également s'avérer utile. C'est un moyen de renforcer les liens et donner la chance aux membres de votre société de s'exprimer sur plusieurs sujets comme sur le fonctionnement, l'ambiance et la culture au sein de la firme. Ils pourront proposer des idées ou des

suggestions pour améliorer celle-ci. Une simple écoute et reconnaissance publique convaincront vos talents qui sont véritablement utiles et nécessaires dans l'entreprise, les poussant à se surpasser, à produire plus et à développer sans cesse leurs compétences.

3-Offrir des récompenses ou des services

Pour fidéliser vos salariés, rien de mieux que d'offrir des petits cadeaux et récompenses pour le travail accompli. En recevant ces présents, ils se sentiront appréciés, propices à se concentrer uniquement sur votre entreprise et non plus sur leur désir de voler vers d'autres horizons ou de partir vers la concurrence. Des cartes cadeaux, des vacances subventionnées par l'entreprise, des activités en plein air ou de team building peuvent être des solutions idéales. Des services à l'intérieur de votre société peuvent également convaincre vos collaborateurs que son lieu de travail actuel propose un meilleur environnement que d'autres entreprises, propice au travail, mais aussi au bien-être. Aménager un espace de relaxation, de jeu ou encore de sieste, proposer un service de conciergerie, agencer vos bureaux

en espace semi-ouvert et proposer une décoration créative, autant d'éléments qui ont la possibilité de convaincre vos salariés de rester.

4-Proposer des opportunités financières et de carrière

La rémunération est l'un des facteurs importants qui poussent vos salariés talentueux à délaisser votre entreprise pour une autre. Il est alors essentiel de proposer une rémunération juste, comparable à celle du marché et en adéquation avec le poste, les compétences et les expertises de vos salariés. Vous pouvez même leur proposer une augmentation si vous pensez qu'ils la méritent sans qu'ils aient demandé au préalable. Si vos collaborateurs n'ont pas la possibilité d'évoluer dans leur carrière, de s'améliorer et de se projeter sur le long terme, ils auront l'impression de passer à côté de nombreuses opportunités et préféreront partir pour progresser. Vous devez alors proposer des formations adaptées ou du coaching à chacun pour favoriser la montée en force de leurs talents et les accompagner pour atteindre leurs objectifs.

b.m

Qu'est-ce que l'industrie 4.0?

Grâce aux percées dans les domaines des technologies de l'information, des communications mobiles et de la robotique, les technologies numériques sont de plus en plus utilisées dans les entreprises du monde entier. Au cours des dernières années, les médias ont beaucoup parlé de la transformation appelée «industrie 4.0». Pourtant, beaucoup d'entrepreneurs ne savent pas vraiment de quoi il s'agit. Au-delà du concept qui fait jaser, vous devez savoir que le passage à l'industrie 4.0 pourrait propulser votre productivité, réduire considérablement vos coûts et améliorer grandement la qualité de vos produits.

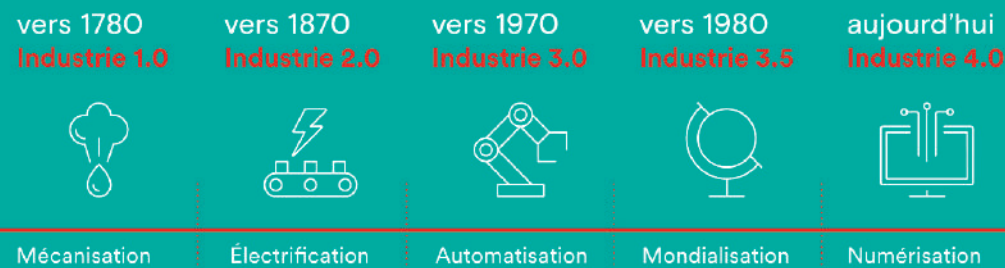
«À la base, l'industrie 4.0 consiste à surveiller et à contrôler en temps réel vos machines et votre équipement en installant des capteurs à

chaque étape du processus de production», explique Pierre Clérout, vice-président, Recherche et économiste en chef. En gros, la technologie vous permet d'avoir à l'œil votre production à chacune des étapes du processus, ce qui permet d'améliorer la qualité de vos produits. Elle vous aide également à réduire – voire à éliminer – les temps d'arrêt, car les données de votre équipement vous avertissent lorsqu'il faut procéder à l'entretien des machines et vous signalent les pannes imminentes.

D'où vient le nom «industrie 4.0»?

L'industrie 4.0 est la plus récente évolution dans le secteur de la fabrication. Au cours des 250 dernières années, plusieurs révolutions industrielles ont transformé les méthodes de fabrication

Qu'est-ce que l'industrie 4.0?



des biens. Tout comme la mécanisation, l'électrification, l'automatisation et la mondialisation qui

l'ont précédée, cette «quatrième révolution industrielle» promet d'avoir un impact remarquable sur

la façon dont nous produisons et vendons des biens.

s.i

La céréaliculture

L'histoire de la culture des céréales est un élément majeur de l'histoire alimentaire mondiale aux conséquences économiques, sociales et politiques très importantes. Fondement de l'alimentation dans la majorité des sociétés, les céréales, leur provenance, la difficulté de leur culture, leur pénurie ou leur abondance sont des enjeux essentiels de l'existence humaine. Des émeutes frumentaires aux réformes agraires, les céréales ont joué un rôle central dans certains grands épisodes de l'histoire.

Comme céréales principales, le riz et le blé ont rivalisé jusqu'en 1938, le second se détachant ensuite. Les rendements du blé avaient stagné de la période mérovingienne jusqu'à 1910, entretenant la hantise de la pénurie, dans des sociétés où « le plus grand nombre » tirait la « plupart des calories des céréales ». Elles étaient considérées comme source « majeure des revenus », « régulateur de la prospérité » et du « niveau de l'emploi » et, surtout, « grand garant » de la paix sociale. Jusqu'en 1950, les blés de printemps, adaptés aux zones à hiver rude, donnent un second souffle aux peuplements nés des ruées vers l'or en Russie, Australie et Californie. Dès 1925, les prairies de l'Ouest Canadien assurent la moitié du commerce mondial du blé après avoir triplé leur part grâce au soutien de l'État et aux coopératives. Le blé du Midwest américain rivalise économiquement avec le coton du Sud, et les céréales des pampas d'Argentine avec le café du Brésil et du Venezuela.

En 2017, le maïs est la principale céréale (1 135 millions de tonnes) devant le riz et le blé (770 millions de tonnes chacun) sur un total toutes céréales de 2 980 millions de tonnes. La Chine est devenue le leader mondial de la production de céréales.

Céréale

Une céréale est une plante cultivée principalement pour ses grains, utilisés en alimentation humaine et animale, souvent moulus sous forme de farine raffinée ou plus ou moins complète, mais aussi en grains entiers (ces plantes sont aussi parfois consommées par les animaux herbivores sous forme de fourrage). Le terme « céréale » désigne aussi spécifiquement les grains de ces plantes. Les principales céréales sont le maïs, le blé, le riz, l'orge, et l'avoine (par ordre de tonnage produit mondialement). Au début du XXI^e siècle, les céréales fournissent la majeure partie (45 %) des calories alimentaires de l'humanité. En agronomie et dans le domaine de l'alimentation, les céréales regroupent principalement des plantes de la famille des Poacées (ou Graminées), mais aussi d'autres familles botaniques appartenant aux dicotylédones, comme le sarrasin (Polygonacées), le quinoa et l'amarante (Chénopodiacees) et parfois le sésame (Pédaliacées) et le chia (Lamiacées) bien que ces deux dernières soient très huileuses. Le terme céréales (et à fortiori celui de pseudo-céréale utilisé dans le domaine technique) n'a donc pas de valeur taxinomique.

On appelle aussi céréales à paille les céréales susceptibles de fournir en plus du grain une tige desséchée utilisable pour ses qualités propres : la paille. Ce sont principalement



le blé, l'orge, le seigle, l'avoine et le riz.

Histoire du mot

Au milieu du XVIII^e siècle, le mot *céréale*, relatif à Cérès, déesse romaine des moissons, fut adopté pour remplacer le mot *blés* qui, au pluriel, avait désigné l'ensemble des graines comestibles qu'on peut réduire en farine, mais avait commencé à se spécialiser en devenant ambigu ou imprécis. Une différence entre les deux mots étant que le mot *blés* avait inclus les légumineuses, alors que celui de *céréales*

une plante qui ne ressemble pas à une céréale, mais en a toutes les qualités et usages. Or, si l'on se réfère au sens du préfixe *pseudo*, « de pseudos, mensonge, le plus souvent délibéré, parfois dû à l'erreur, (...) feinte, ruse (de guerre), puis fraude, falsification », l'expression devrait désigner exactement le contraire : une plante qui ressemble à une céréale sans en avoir les qualités et usages. C'est donc un contre-emploi absolu de ce préfixe !

Influence des céréales sur l'histoire de l'humanité



s'appliquait aux seules graines de digestion facile, non flatulente - un emploi du mot qui peut se résumer dans la définition suivante : Sont des semences céréales les graines non « émulsives » (huileuses), de digestion aisée pour l'homme, donc non légumineuses. Cette définition, appartenant exclusivement au domaine alimentaire, était indépendante des classifications botaniques, alors non stabilisées, et elle s'est toujours appliquée au sarrasin. Mais diverses considérations conduisirent à identifier « céréales » avec « graminées », d'où l'invention de l'expression « pseudo-céréale », qui est une aberration sémantique, une « pseudo-céréale » est en effet définie comme étant

du blé (au nord), celles des peuples amérindiens autour du maïs et celles d'Afrique sub-équatoriale autour du mil. Ces céréales sont toutes issues de céréales sauvages par domestication, c'est-à-dire par sélection et croisement. Ainsi, les analyses ADN montrent que l'engrain est la céréale sauvage ayant donné naissance au blé ; lui a succédé l'amidonnier, suivi de l'épeautre ; le blé descend de ces céréales par croisements. De même, le maïs a été obtenu par domestication de la téosinte.

Utilisation

précuit : boulghour), épeautre, orge, avoine ;
-farine : blé tendre, seigle, épeautre, pour la boulangerie (pain, galettes) et la pâtisserie ;
-semoule (farine précuite) : blé dur (couscous, pâtes alimentaires), maïs (polenta), fonio ;
-bouillie : avoine (grau ou porridge : bouillie d'origine écossaise traditionnelle au petit-déjeuner) ;
-flocons : avoine, maïs, riz ;
-pâtes alimentaires : blé dur, seigle, épeautre, riz.

Alimentation animale

Une grande partie de la production mondiale est destinée à l'alimentation des animaux d'élevage : pour les pays développés, 56 % de la consommation de céréales sont destinés à nourrir le bétail, 23 % dans les pays en voie de développement. Mondialement, 37 % de la production de céréales est destinée à nourrir les animaux d'élevages. En alimentation animale, pratiquement toutes les céréales sont utilisées, même le blé traditionnellement réservé à l'homme, sous diverses formes :

- graines entières ;
- graines aplaties et incorporées dans les provendes ;
- plantes entières récoltées avant maturité, sous forme d'ensilage : maïs et sorgho.

En plus de leurs graines, certaines céréales fournissent aussi du fourrage et de la paille (ex : triticale).

Usages industriels

Dans l'industrie dite « Industrie du grain » au Québec ou plutôt « industrie céréalière » en France par exemple, on retrouve principalement trois usages des céréales :

- production d'alcool éthylique et de boissons alcoolisées par fermentation et distillation : aquaviv, bière, gin, saké, vodka, whisky...
- dérivés de l'amidon, sirops, dextrose, dextrine, polyols... issus principalement du maïs, et utilisés dans l'agro-alimentaire, la papeterie, la pharmacie et divers autres secteurs industriels.
- la paille, le plus souvent enfouie après la moisson ou utilisée comme litière, et les rafles de maïs (épis égrenés), peuvent être traités pour produire de l'éthanol, utilisable comme biocarburant.

Alimentation humaine

En alimentation humaine, ce sont surtout le blé, le riz et secondairement le maïs qui sont utilisés aujourd'hui. L'orge sert surtout en brasserie pour la fabrication du malt. Certaines céréales secondaires sont remises au goût du jour avec le retour à une agriculture biologique, comme l'épeautre, le seigle ou l'avoine. D'autres plantes comme le quinoa, qui est cultivé traditionnellement en Amérique du Sud, ont un marché en expansion, notamment dans le secteur de l'agriculture biologique.

Principales formes de consommation des céréales :

- en grains : riz, maïs, blé (souvent

Caractéristiques nutritives

Les grains de céréales, qui sont la famille d'aliments à la base de l'alimentation humaine, contiennent généralement :

- beaucoup de glucides, environ 70 % à 80 %, sous forme d'amidon ;
- des protéines (jusqu'à 15 % pour le blé dur) ;
- des lipides en faible proportion (moins de 5 %), provenant du germe ; on peut extraire de l'huile végétale de certaines céréales ;
- des sels minéraux.

La graine est entourée d'une cuticule essentiellement constituée de cellulose, le son.

Les céréales sont surtout intéressantes pour leur apport énergétique, sous forme de sucres lents. Elles sont aussi une source de vitamines et de fibres alimentaires. Leurs protéines manquent de certains acides aminés essentiels, comme la lysine ou le tryptophane. Certaines céréales contiennent une protéine particulière, le gluten, qui permet d'en faire du pain. On les appelle céréales panifiables : ce sont, les différentes variétés de blé comme le froment et l'épeautre, et le seigle. La consommation de riz décortiqué (riz blanc) peut provoquer une carence en vitamine B1 ou thiamine, cause, en l'absence de complément alimentaire, du béri-béri. La consommation excessive de maïs, qui n'a pas subi le processus de nixtamalisation, peut conduire à une carence en vitamine PP, cause de la pellagre. Chez certaines personnes prédisposées, le gluten peut provoquer la maladie cœliaque, qui entraîne une atrophie de la muqueuse intestinale.

En ce qui concerne la sécurité sanitaire, la pulpe, le germe ou la cuticule externe des céréales peuvent parfois être contaminés par des microbes, des champignons capables de sécréter des toxines (mycotoxines en particulier) ou par des produits chimiques (dont résidus de pesticides) qui font, de manière plus ou moins fréquente et approfondie selon les pays, l'objet de contrôles.

Importance économique

En 2016/2017, 706 millions d'hectares de céréales sont cultivés dans le monde, soit 50% des terres arables, 14,4% de la surface agricole mondiale et 5,4% des terres émergées du monde, et 2,6 milliards de tonnes de céréales ont été produites. La récolte mondiale de céréales s'élève à 2,07 milliards de tonnes (année 2003). Cela représente une moyenne brute de 345 kg par habitant et par an (pour 6 milliards d'habitants au total), moyenne qui s'établit à 155 kg pour les céréales destinées à l'alimentation humaine. Le chiffre du marché mondial des céréales en 2016-2017 sont produits par la F.A.O. La production s'est élevée en 2016 à 2 607,5 millions de tonnes. Les stocks disponibles en début de période s'élevaient à 664,8 millions de tonnes, la disponibilité totale est donc de 3,2723 millions de tonnes. Les exportations, au cours de la campagne commerciale, allant de juillet 2016 à juin 2017, dans le cas du blé et des céréales secondaires, et de la campagne commerciale allant de janvier à décembre pour le riz, se sont élevées à 402,8 millions de tonnes. Le stock de clôture est de 720,5 millions de tonnes (soit 27 % de l'utilisation annuelle).

Caractéristiques



agronomiques

On distingue trois types de céréales selon le moment du semis :

- les céréales d'hiver : généralement semées à l'automne, elles ont besoin de végéter au froid en hiver (vernalisation) pour pouvoir monter et accomplir ainsi tout leur cycle végétatif. Si on les sème au printemps elles tallent abondamment, gazonnent mais ne montent pas.
- les céréales de printemps : semées au printemps, elles peuvent monter et accomplir normalement leur cycle végétatif.
- les céréales alternatives qui peuvent encore monter en semis de fin d'hiver à début printemps et accomplir normalement leur cycle végétatif.

Ces modes de développement correspondent donc à des besoins climatiques particuliers, à l'égard de la température et de la photopériode.

Les céréales d'hiver ont en général un potentiel de production plus élevé que les céréales de printemps.

Les plantes qui accompagnent les céréales à paille (« adventices ») sont dites messicoles.

Algérie :baisse de plus 12% des importations durant les neuf premiers mois 2019

Les importations algériennes de céréales ont dépassé 2,11 milliards de dollar, durant les neuf premiers mois de 2019, contre plus de 2,40 milliards dollars au cours de la même période en 2018, en baisse de plus de 12%, a-t-on appris auprès de la direction générale des Douanes (DGD). De janvier à septembre 2019, les importations des céréales, qui ont représenté 34,15% de la facture globale des importations, ont enregistré ainsi une baisse de 290,34 millions de dollars, soit 12,06%, selon les données statistiques de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Cette tendance baissière des importations des céréales est appelée à se poursuivre dans le futur, encouragée par une importante production nationale réalisée durant la campagne 2018-2019, notamment pour l'orge et le blé dur. Elle est aussi le fruit des

mesures prises par le gouvernement afin de rationaliser les importations notamment du blé tendre, a précisé la même source. Ces mesures ont permis de cerner les véritables besoins du marché national en blé tendre, fixés à 4 millions de tonnes au lieu de 6,2 millions de tonnes qui étaient importées chaque année.

Pour rappel, le gouvernement est déterminé à impulser et développer la filière céréalière pour assurer la sécurité alimentaire du pays et renoncer graduellement à l'importation, tout en ouvrant des perspectives d'exportation dans l'avenir. Cela a été souligné, le 4 novembre dernier, lors d'une réunion interministérielle consacrée à l'examen du Programme de développement de la filière céréalière, notamment dans le Sud et les Hauts plateaux. De son côté, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari avait relevé, durant la même occasion, une "hausse considérable" des niveaux actuels de la production atteignant 56,3 millions de quintaux. Le ministre a, également, évoqué l'impact "très positif" des mesures décidées par le gouvernement en matière de rationalisation des importations de céréales dans le cadre de la régulation des importations et la préservation des réserves nationales en devise, citant notamment l'essor qualitatif qu'a connu la production du blé dur avec 32 millions de quintaux.

Stockage des céréales : lancement de 30 projets à travers le pays

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari a annoncé, dernièrement à Tlemcen, le lancement prochain de 30 projets de réalisation de structures de stockage des céréales à travers le pays. Après avoir suivi un exposé sur la situation des secteurs de l'agriculture et des forêts à Tlemcen dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a fait part de la réception dernièrement de neuf structures similaires à travers le pays, en attendant le lancement de nouveaux projets pour atteindre une capacité de stockage 40.000 quintaux de céréales chacune. Il a fait savoir que conformément aux

instructions, toutes les mesures ont été prises et des facilités ont été accordées aux producteurs de céréales pour leur fournir des points de collecte des céréales, simplifier des procédures administratives au niveau du guichet unique d'acquisition des semences et engrais et d'accès aux crédits afin de leur offrir de meilleures conditions de travail. M.Omari a affirmé que la filière de céréaliculture est stratégique et importante et que tous les efforts seront déployés pour améliorer les procédures au profit des producteurs, ce qui aura un impact positif sur la rationalisation des importations et le renforcement de la sécurité alimentaire. Le ministre a insisté, par ailleurs, sur l'encouragement des agriculteurs à adopter la technique d'irrigation par goutte à goutte pour économiser l'eau et l'importance de cette opération sur les produits agricoles, notamment les maraîchers et l'agrumiculture. "Il faut impliquer les citoyens notamment les riverains des zones pastorales et agricoles, les encourager à bénéficier de crédit en vue de planter le plus grand nombre d'arbres et accompagner le programme de réhabilitation du Barage vert pour lequel tous les moyens et énergies sont mobilisés dans le but de réhabiliter toutes les zones steppiques et leur protection contre la désertification", a-t-il déclaré. Le ministre a instruit, dans ce sens, les responsables du secteur des forêts de la wilaya de se lancer dans la sensibilisation des citoyens riverains de ces zones et de les encadrer en activant le rôle des potentialités universitaires et des centres de recherche scientifique pour apporter des solutions aux problèmes et étudier les espèces végétales et leur adaptation en zones steppiques.

Il a aussi mis l'accent sur l'encouragement des riverains des zones forestières pour devenir le principal partenaire de protection des forêts, l'accompagnement des porteurs de projets qui ont une qualification scientifique, la simplification des mesures d'investissement dans les forêts appelées devenir un créneau économique et écologique d'excellence, créateur d'emplois et levier de diversification de l'économie nationale. En outre, Cherif Omari

a annoncé la dotation des zones frontalières de la wilaya en eau, électrification rurale et pistes, tout en instruisant le directeur général de l'Office national des céréales de créer des points de collecte de céréales proches des producteurs des zones frontalières.

Tebboune: "Acheter du blé pour gaspiller le pain est une perte en devises"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a lancé dernièrement à Alger un appel contre le gaspillage du pain, estimant qu'il était "inconcevable" que l'Algérie importe du blé pour gaspiller le pain. "Acheter du blé pour gaspiller le pain est une perte en devises", a-t-il déclaré en marge de la 28e édition de la Foire de la production nationale, qu'il a inaugurée au Palais des expositions des Pins Maritimes. Les importations nationales en blé tendre avoisinent 6,2 millions de tonnes annuellement. Les pouvoirs publics avaient pris récemment des mesures pour réduire les importations en cette céréale, en définissant les besoins réels du marché national qui ne devaient pas dépasser 4 millions de tonnes par an.

Par ailleurs, l'Algérie a diminué ses importations en céréales permettant au trésor public d'économiser un (1) milliard de dollars dont 908 millions de dollars de blé dur que le pays a cessé d'importer depuis juin dernier. Durant les premiers mois de 2019, les importations en céréales (blé tendre, blé dur, maïs) avaient atteint 2,11 milliards de dollars, contre 2,4 milliards à la même période de 2018.

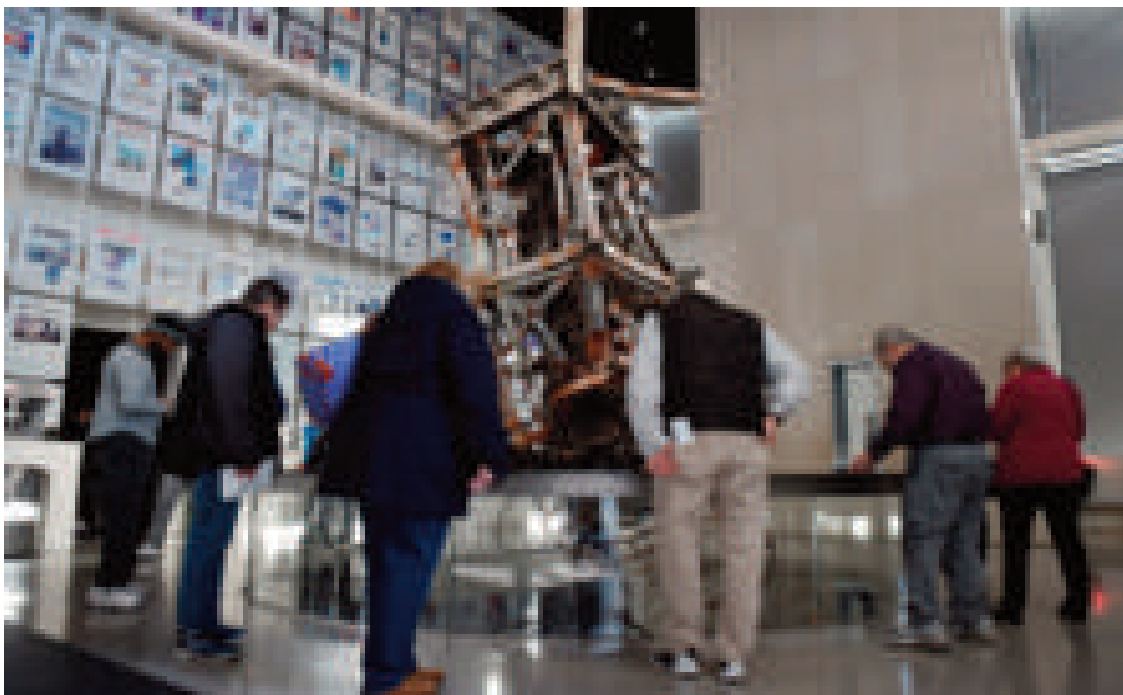
Le développement de la céréaliculture en Algérie est tributaire de l'augmentation des superficies arables et une meilleure exploitation des ressources hydriques, ont indiqué les participants au séminaire national sur ' Les contraintes à la production de blé en Algérie '. La dépendance de l'Algérie vis-à-vis de l'étranger en matière de céréales "pourrait diminuer de manière significative pourvu que les superficies soient augmentées, les potentialités en eau mieux exploitées et les habitudes alimentaires diversifiées", ont-ils souligné à ce propos.

Média

Le musée du journalisme de Washington ferme ses portes

Le Newseum, un musée consacré au journalisme, situé entre la Maison Blanche et le Capitole à Washington, a fermé ses portes en raison de problèmes financiers, rapportent des médias américains. Connu pour sa collection de « Unes » de journaux du monde entier et ses expositions sur les événements du 11-Septembre ou la chute du mur de Berlin, l'établissement a annoncé début 2019 qu'il vendait son immense bâtiment. Situé sur la célèbre Pennsylvania Avenue à Washington, il était cédé pour 372,5 millions de dollars à l'université Johns Hopkins. Le Freedom Forum, une association à but non lucratif, créée par le fondateur du quotidien national USA Today et qui gère le Newseum, a annoncé qu'il allait continuer sa mission d'éducation du public. Sans préciser si le musée allait trouver un nouveau bâtiment pour abriter sa collection. "Le futur du Newseum est pour l'instant incertain", dit sa porte-parole Sonya Gavankar.

"Cela va nous prendre au moins six mois pour désinstaller les expositions et les stocker dans nos archives. Une fois cette étape terminée, nous verrons ce que nous réserve l'avenir". Le premier Newseum a ouvert en 1997 à Arlington, dans la banlieue de Washington, avant de déménager en 2008 dans le cœur historique de la capitale américaine, avec vue imprenable sur le Congrès et le "National Mall", l'avenue monumentale qui traverse la ville. Malgré 10 millions de visiteurs en deux décennies, ce musée du journalisme, aux expositions très didactiques pour tenter de toucher un public le plus large possible, n'a pas survécu à la crise des médias. Des milliers de journaux américains ont fermé ces dernières années, faute de financements suffisants et à cause de la révolution numérique. Le Newseum est en outre payant, alors que les plus grands musées de la capitale fédérale sont gratuits. Selon le Pew Research Center, un institut indépendant, le nombre de journa-



listes a chuté d'un quart au cours de la décennie. La baisse de moyens s'est conjuguée à une érosion de la confiance en les médias. D'après

un sondage de l'institut Gallup publié en septembre, seulement 40% des Américains ont une confiance "grande" ou "correcte" dans les

journaux, la télévision ou la radio. Dans les années 1970, ils étaient plus de 70%.

Ouargla Large engouement des enfants sur les ateliers de la lecture à la biblio- thèque principale



Les ateliers de lecture ouverts à la bibliothèque principale de la lecture publique "Mohamed Tidjani" d'Ouargla, initiés dans le cadre des journées hivernales de lecture, drainent de plus en plus des petits lecteurs venus étancher leurs soifs culturelles, a indiqué hier la responsable de cette structure. Placée sous le signe "un enfant en lecture, promotion d'un pays", cette manifestation, coïncidant avec les vacances scolaires, accueille quotidiennement des flux d'enfants venus étancher leur soif des activités pédagogiques et culturelles, dont la lecture, le résumé, la calligraphie, le dessin, ainsi que des représentations théâtrales constructives, à l'instar de celle "enfant conscient" de l'association culturelle "Naouress" pour les arts dramatiques, ainsi que "le petit narrateur", a indiqué Mme. Chafia Siagh. Initiées par la direction de la culture de la wilaya d'Ouargla, ces journées hivernales de lecture (22 décembre-2 janvier) s'assignent comme objectifs l'encouragement de la lecture chez les petits pour le développement de leurs capacités cognitives et créatrices, le développement du lectorat pour l'ancrage des valeurs chez les enfants et la formation de leurs personnalités sur des bases saines. La bibliothèque principale de la lecture publique "Mohamed Tidjani" d'Ouargla s'est attelée, depuis son ouverture en 2016, à la dynamique et promotion de la scène culturelle dans la région, à la faveur de l'accueil d'une panoplie d'activités culturelles, scientifiques et récréatives.

B.M

Parc national de Theniet El Had: Un pôle de tourisme écologique par excellence

Les participants à une journée d'étude sur les "Perspectives du tourisme de montagne au Parc de cèdre", organisée lundi à Theniet El Had (Tissemsilt), ont insisté sur la promotion et la valorisation du tourisme de montagne dans la forêt d'El Medad. Le président de l'Association "Cèdre" de protection de l'environnement et du développement durable dans la commune de Theniet El Had, Ghanem inner, a mis l'accent lors de cette rencontre tenue dans le cadre de la dernière journée des portes ouvertes sur le parc des cèdres, sur l'importance des activités sportives et

environnementales dans la promotion et la valorisation du tourisme de montagne dans la forêt d'El Medad. Il a appelé les directions du Tourisme, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Environnement à "accompagner les associations locales ainsi que les Offices locaux de tourisme dans l'organisation d'initiatives liées aux sports de montagne et aux activités environnementales, de jeunesse, et de sensibilisation dans la forêt de cèdre. De son côté, le représentant du Parc national de cèdre, Hassan Ouamer, a souligné la nécessité d'impliquer les jeunes adhérents aux associations de la wilaya et d'autres

dans les activités au niveau des espaces naturels adjacents à la forêt d'El Medad, dont celles liées aux sports de montagne, à la marche pédestre, au camping et à la découverte de la nature. Le représentant du club amateur de sports de montagne de Theniet El Had, Zaait Mourad, a proposé pour sa part de déterminer des zones destinées aux sports de montagne au sein de la forêt de cèdre en collaboration avec la maison du parc et le secteur de la jeunesse et des sports pour créer une dynamique touristique dans la région. Les portes ouvertes sur le Parc national des cèdres de Theniet El Had, organisées une

semaine durant à l'initiative de la maison du parc en coordination avec la Conservation des forêts, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la montagne, ont donné lieu à de nombreuses activités, dont des expositions de photos mettant en exergue les paysages attrayants de la forêt El Medad. Une journée de sensibilisation sur la préservation de la forêt de cèdre a été également organisée ciblant les visiteurs, les élèves et les stagiaires du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Theniet El Had.

Benadel M

Mila: Récupération de plus de 780 biens culturels depuis début 2019

Au total, 782 biens culturels, pour la plupart des pièces de monnaie anciennes, ont été récupérés depuis début 2019 et transmis aux services de la direction locale de la culture pour être transférés aux musées nationaux en vue de les conserver, a-t-on appris, lundi, de la direction du secteur. Selon le chef de service du patrimoine culturel de cette même direction, Lazghad Chiaba, la récupération de ces biens culturels a eu lieu à la faveur d'opérations d'"envergure" menées par les services de sécurité de la wilaya dans le cadre de la protection du patrimoine culturel, ayant permis de déjouer de nombreuses tentatives de vente illégale de ces biens qui représentent, précise-t-il, "une importance historique et archéologique". Il a également déclaré que 8 opérations ont été effectuées à cet égard, à partir du mois de janvier dernier jusqu'à la semaine dernière de ce mois de décembre, au cours de laquelle les services concernés ont procédé à la récupération de 17 pièces d'or datant de la période ottomane. Les biens culturels récupérés sont variés,



a-t-il affirmé, et représentent en majorité des pièces de monnaie datant de la période numide jusqu'à l'empire ottoman, ainsi que 3 lampes à huile en poterie, un manuscrit, une bague et 3 statuettes, en plus de pièces de monnaie en cuivre, argent et autres métaux précieux (or). M. Chiaba a qualifié, en outre, la quantité des biens saisis par les services de sécurité de la wilaya depuis le début de l'année

d'"importante", même s'il elle reste inférieure à celle saisie en 2018, estimée à 4 451 biens culturels, dont 4 413 pièces de monnaie anciennes, mais également inférieure à celle de 2017, durant laquelle 2 082 pièces, dont une majorité de pièces de monnaie ont été récupérées grâce aux efforts déployés par les services de sécurité et la gendarmerie nationale pour protéger le patrimoine national. Les

biens culturels récupérés au cours de l'année 2019 sont considérés comme étant de grande "qualité", comme le cas de pièces archéologiques en or remontant aux périodes numide et romaine, a-t-il indiqué. Pour rappel, 4 sites archéologiques ont été découverts sur le territoire de la wilaya durant l'année en cours et concernent 3 cimetières et un site ancien datant de l'antiquité.

Championnat maghrébin de powerlifting : L'Algérie remporte la 1ère édition à Tunis

La sélection algérienne de powerlifting a remporté la 1ère édition du Championnat maghrébin de la discipline, disputée du 20 au 22 décembre à Tunis, en décrochant 16 médailles (8 or, 4 argent, 4 bronze). L'Algérie a devancé au classement général la Libye, la Tunisie et le Maroc. En marge de la compétition, le président de la Fédération internationale de powerlifting, l'Espagnol Raphael Santoga, a pris part à plusieurs réunions de travail sur la discipline au niveau maghrébin, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de la discipline. L'instance fédérale a également indiqué que des arbitres algériens ont bénéficié d'une formation internationale sous la conduite du président de la commission mondiale, Pavel Felbourne.

Athlétisme: Stages à Sétif et Bouira pour les sélections algériennes de cross, marche et demi-fond

Les sélections algériennes de cross, demi-fond et marche effectuent des stages à Sétif et Tikjda (Bouira) en prévision des prochaines échéances, dont les Championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 24 au 28 juin à Alger, a indiqué hier la Fédération algérienne de la discipline (FAA). Trente-sept (37) athlètes entre demi-fondistes et crossmen "sont actuellement en stage de pré-sélection à l'Ecole nationale des sports olympiques de Sétif", dans le but de dégager la liste des futurs représentants nationaux, selon la FAA. Sept dames figurent parmi cet effectif élargi, "constitué sur la base des résultats de la saison écoulée et qui pourrait changer au fil de la saison, en fonction de la forme et du niveau des athlètes", a précisé la FAA concernant ce regroupement devant s'achever le 6 janvier prochain. Le stage est dirigé par l'entraîneur et responsable technique Saïd Ahmim, avec l'assistance d'Amar Benida, Abdelkrim Lamri et Ahmed Kihal. Outre les Championnats d'Afrique d'athlétisme, les athlètes retenus préparent également les Championnats d'Afrique 2020 de cross prévus à Lomé (Togo). De leur côté, les sélections juniors et seniors de marche se préparent à Tikjda, sous la houlette des entraîneurs Moussa Aouanouk et Salim Arif Djebbara. Les deux sélections se composent l'une comme l'autre de deux messieurs et une dame, à savoir : Mohamed Ameur, Mohamed Meddour et Bariza Ghezlan chez les seniors, ainsi qu'Ameur Abdenmour, Soheil Aloui et Melissa Touloum chez les moins de 20 ans. Outre les Championnats d'Afrique à Alger, la sélection nationale juniors prépare les Championnats du monde des moins de 20 ans, prévus du 7 au 12 juillet 2020 à Nairobi (Kenya), a encore précisé l'instance fédérale concernant ce regroupement qui doit s'achever le 28 décembre.

Championnat d'Algérie «espoirs» de judo Tipasa hôte du rendez-vous vendredi et samedi

Le Championnat d'Algérie espoirs de judo (garçons et filles) aura lieu vendredi et samedi prochains à la salle omnisports de Bou Ismaïl (Tipasa), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). Chez les garçons, la compétition sera ouverte aux catégories de poids suivantes: -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg. En ce qui concerne les filles, les catégories concernées sont : -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg. «Tout athlète non inscrit sur l'engagement de la ligue régionale se verra refuser le droit à la compétition. Aussi, aucune demande de qualification ne sera acceptée par la FAJ», a expliqué la fédération sur la fiche technique du championnat. Selon le système de compétition, les éliminatoires et repêchages sont programmés à partir des quarts de finale. Le tirage au sort est programmé jeudi à 18h.

Championnats arabes sur piste de cyclisme L'EN à pied d'œuvre au Caire

Dix-huit cyclistes, dont cinq dames, représenteront l'Algérie aux prochains Championnats arabes sur piste, prévus du 27 au 30 décembre au Caire (Egypte), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). «Forte de 18 coureurs, la sélection nationale s'est envolée lundi pour l'Egypte, en prévision des Championnats arabes 2019 (sur piste), prévus du 27 au 30 décembre au Caire», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Conduite par Mohamed Hadj Bouhekara, la délégation compte parmi ses rangs cinq autres membres du staff technique, Kamel Guerabou, Adil Barbari, Abdelkrim Touabti, Rachid Bouali et Kamel Benganif. Chez les seniors, les couleurs nationales seront représentées par Racha Belkacem Benounane, Nour Yasmine Bouzenzen, Aïcha Tihar, Lydia Kasmi et Nesrine Houili chez les dames, ainsi que Yacine Chalel, Ismaïl Lalouchi, Lotfi Tchambaz, El Khassib Sassane, Islam Mansouri et Mohamed Bouzidi chez les messieurs.

JO2020

Le Comité olympique russe : « Nous ferons tout pour que la Russie soit présente à Tokyo »

Le Comité olympique russe (COR) s'est engagé hier à tout faire pour permettre à la Russie de participer aux Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, soulignant que l'exclusion du pays des grandes compétitions sportives pour "falsification" des données antidopage sera contestée. "Le Comité olympique de Russie est un membre de droit et à part entière du mouvement olympique, c'est pourquoi nous avons toutes les raisons de considérer que nous allons former l'équipe pour Tokyo et nous ferons tout pour que l'équipe participe sous le drapeau tricolore russe", a déclaré le président du



COR, Stanislav Pozdniakov, au terme d'une réunion. Le 9 décembre, l'Agence mondiale antidopage (AMA) a interdit à la Russie de participer pour quatre ans aux principaux événements internationaux, notamment les Jeux olympiques 2020 et 2022 et la Coupe du monde de football 2022. Formellement, une fois que les fondateurs de l'agence russe antidopage Rusada, les comités olympique et paralympique russes - auront donné leur accord mardi, l'agence antidopage russe va notifier l'AMA qu'elle conteste ces sanctions. L'agence mondiale devra alors saisir le Tribunal arbitral du sport (TAS) qui se prononcera en dernier ressort. Les sanctions prévoient notamment que seuls des sportifs russes triés sur le volet pourront participer aux compétitions, mais sous drapeau neutre et sans que l'hymne national ne soit joué. Ce que le Comité olympique russe juge "inacceptable", tandis que le gouvernement a dénoncé une "hystérie" russophobe. L'AMA a imposé ces lourdes sanctions car elle estime la Russie coupable d'avoir "manipulé" les données du laboratoire antidopage de Moscou qui lui avaient été transmises début 2019 dans un souci de transparence.

JM Oran-2021: Opération de promotion de la 19e édition au niveau du Parc d'attraction d'El Hamri et Cirque Ammar



Les vacances scolaires d'hiver sont mises à profit par la commission Bénévolat et Formation relevant du comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM) de 2021 à Oran, pour lancer une vaste campagne de sensibilisation et de promotion de cet événement. À cet effet, cette commission, en collaboration avec celle chargée de la Presse, Infos et Communication, mène un certain nombre d'activités visant à présenter et faire connaître les JM, "dans le but de sensibiliser la population sur l'importance de cet événement sportif international", a-t-on appris hier du COJM. Ces activités se déroulent au niveau de l'espace de loisirs et de divertissement (Parc d'attraction) d'El-Hamri, ainsi que le Cirque Amar, en tournée actuellement à Oran, deux lieux très prisés et fréquentés par les familles et les jeunes au cours de ces vacances scolaires, précise-t-on de même source. L'initiative s'inscrit dans le cadre du plan de promotion de la 19e édition des JM prévue dans la capitale de l'Ouest du 25 juin au 5 juillet 2021, que vient de lancer le COJM. Ce plan d'"envergure" viendrait compenser un retard relatif dans la promotion et la médiatisation de cet événement que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975, a

reconnu dernièrement le directeur des JM, Salim Iles, installé dans son poste en août dernier. "Il est vrai, nous enregistrons du retard dans la promotion des JM aussi bien sur le plan national qu'international. Mais il faudrait savoir qu'on était dans l'obligation de revoir l'identité visuelle de la prochaine édition, une opération achevée en septembre dernier", avait-il expliqué. Le même responsable a évoqué également des contraintes d'ordre financier ayant retardé le lancement des différentes opérations de promotion des jeux, des contraintes qui viennent d'être levées après l'adoption du budget définitif opérationnel et de fonctionnement au profit du COJM, estimé à 40 millions USD, souligne-t-on. Le COJM s'attaque désormais aux différentes opérations de promotion des jeux, comme la location des espaces pour l'affichage de la mascotte de la 19e édition dans des endroits stratégiques de la ville, souligne-t-on du côté du COJM, où l'on table aussi et énormément sur l'apport des médias, aussi bien publics que privés, pour une médiatisation digne des enjeux de l'événement. Le COJM a signé, en septembre dernier, une première convention dans ce sens avec l'Etablissement public de télévision (EPTV), rappelle-t-on.

Bilel C

Natation -Meeting francilly (grand bassin) : Imène Zitouni bat le record d'Algérie du 200m dos

La nageuse algérienne Imène Zitouni a battu le record d'Algérie du 200m dos en grand bassin (50m), lors des épreuves du meeting francilly disputées du 20 au 22 décembre à Paris (France). La sociétaire du club de Sarcelles, qui a pris la 5e place de la finale du 200m dos, a réalisé un chrono de (2:23.67), alors que la victoire est revenue à la Française Laurine Delhomme (2:19.60). Avec ce chrono, Zitouni (15 ans) a amélioré de 5 dixième l'ancien record d'Algérie détenu par Sara Tahaoui (2:23.73). Dans une déclaration, l'entraîneur de la jeune nageuse du GS Pétroliers, Mohamed Galdem, a assuré que ce record était l'objectif de Zitouni durant cette saison. "L'accident de la route dont elle a été victime en dé-

cembre 2018 a freiné sa progression. Ce record obtenu en ce début de saison est de bonne augure pour la suite de son parcours", a-t-il déclaré. Concernant les futurs objectifs de Zitouni, Galdem a indiqué que la nageuse algérienne ambitionne de jouer les premiers rôles à l'Open d'hiver prévu en janvier 2020, ainsi qu'aux Championnats maghrébins des jeunes catégories prévus en avril 2020 en Algérie. "Nous visons également une qualification pour les Championnats d'Afrique "Open" 2020 prévus en Afrique du Sud le même mois", a-t-il ajouté. Pour rappel, Imène Zitouni avait été victime d'un accident de la route à Alger en décembre 2018 qu'il a éloigné des bassins plus d'une année à cause de graves blessures à la tête.

Les Verts en 2019 - L'Algérie retrouve le sommet de l'Afrique 29 ans après



Le soir du 19 juillet au Caire, l'Algérie a mis fin à 29 ans de disette grâce à sa victoire en finale de la 32e Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2019) aux dépens du Sénégal (1-0), permettant à tout un pays de donner libre cours à sa joie dans des scènes de liesses indescriptibles. Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez ont réussi là où leurs prédécesseurs avaient échoué, depuis un premier sacre remporté à la maison en 1990, sous la conduite du regretté Abdelhamid Kermali face au Nigeria (1-0). L'année 2019 aura été exceptionnelle à tous les niveaux pour une équipe qui a su s'installer sur le toit de l'Afrique, alors qu'une année plus tôt, elle avait touché le fond. Les joueurs de Djamel Belmadi ont pu relever le défi et réaliser un parcours digne d'un champion pour déjouer tous les pronostics et surtout imposer le respect. Après trois décennies de disette, l'équipe nationale est parvenue non seulement à réhabiliter son image, mais surtout se réconcilier définitivement avec ses supporters. Retour sur une année exceptionnelle considérée de loin par les fans du "Club Algérie" comme l'une des plus "mémorables" de l'histoire des "Verts".

La promesse tenue de Belmadi

Ayant retrouvé des couleurs depuis l'arrivée de Belmadi, l'EN avait certes des atouts à faire valoir en terre égyptienne, mais peu sont ceux qui avaient misé sur une victoire finale. Le pays hôte l'Egypte, le Sénégal ou encore le Maroc, étaient considérés comme des favoris en puissance pour le sacre, avant que l'Algérie ne coiffe au poteau tout le monde. Une seule personne croyait dur comme fer au potentiel de cette équipe. Il s'agit de Belmadi, qui avait clairement affiché le 1er juin, avant le départ en Egypte, ses ambitions de jouer le titre. "Ce rendez-vous ne constitue nullement pour moi une étape transitoire. Personne ne nous interdit d'être ambitieux dans la vie. Il fallait bien changer de discours avec les joueurs et ne pas se contenter de dire qu'il faut réaliser un bon parcours ou gérer match par match. C'est une stratégie, ma manière de fonctionner. Nous avons l'ambition de remporter cette CAN", avait-il lancé, en dégageant une confiance qui lui a donné raison par la suite. Sur place, les coéquipiers du capitaine Mahrez n'ont pas tardé à dicter leur loi, alignant trois succès de rang au premier tour, ce qui n'était plus arrivé depuis l'édition 1990. La "machine" s'est mise en branle à plein régime d'entrée face au Kenya (2-0), avant de s'offrir le Sénégal, futur finaliste (1-0), pour ensuite balayer la Tanzanie avec un Onze largement remanié (3-0). Sur sa lancée, rien ne semblait arrêter cette équipe qui s'est "jouée" de la Guinée en huitièmes de finale (3-0), avant d'éprouver des difficultés devant la Côte d'Ivoire en quarts (1-1, aux t.a.b: 4-3). Les "Verts" allaient ensuite éliminer le Nigeria en demi-finales (2-1), au bout d'un match palpitant. Solide défensivement et efficace offensivement, l'équipe nationale a survolé cette CAN-2019, décrochant six victoires pour un nul. Sur le plan des statistiques, les chiffres sont plus qu'édifiants avec 13 buts marqués contre 2 encaissés. Sur le plan individuel, le milieu offensif Ismaël Bennacer (21 ans) a été élu meilleur joueur du tournoi, lui qui avait été appelé en renfort à la dernière minute, deux années plus tôt, pour remplacer Saphir Taïder, forfait sur blessure pour la CAN-2017 au Gabon, alors que Rais M'bolhi a été choisi meilleur gardien.

Un costume de champion assumé avec brío

Désormais championne d'Afrique, l'Algérie se devait d'assumer son nouveau statut. Alors que d'aucuns appréhendaient un relâchement et l'euphorie post-CAN, il n'en fut rien, puisque les "Verts" ont vite tourné la page égyptienne pour se concentrer sur les prochaines échéances. Pour sa première sortie après son sacre, l'Algérie a assuré l'essentiel en l'emportant en amical face au Bénin (1-0) le 9 septembre au stade 5-Juillet. Un mois plus tard, les "Verts" ont mis à profit la date Fifa pour disputer deux tests amicaux. Tenus en échec, à la surprise générale, le 10 octobre par la RD Congo (1-1) à Blida, les Algériens allaient chercher une réaction d'un champion cinq jours plus tard en atomisant la Colombie, 10e au classement Fifa, sur le score sans appel de 3-0 au stade Pierre-Mauroy de Lille (France). Cette victoire retentissante, face à un adversaire coriace qui restait de surcroît sur une longue série d'invincibilité, a permis aux coéquipiers de Youcef Atal de confirmer leur statut et surtout conforter les observateurs sur leur potentiel. Le mois de novembre a marqué le début des qualifications de la CAN-2021, première étape pour la défense de la couronne continentale. Les "Verts" n'allaient faire qu'une bouchée de la Zambie à Blida (5-0), avant d'aller dominer le Botswana à Gaborone (1-0), franchissant déjà un pas vers la qualification pour la phase finale prévue au Cameroun. Et pour couronner une année exceptionnelle, l'équipe nationale a bouclé 2019 sans la moindre défaite, parvenant même à battre le record d'invincibilité de 17 matches que détenait la sélection des années 1990 dirigée par feu Kermali (15 rencontres). En guise de reconnaissance, l'EN est présente en force dans les différentes catégories des CAF Awards, récompensant notamment le meilleur joueur de l'année. Dans le Top 10 du Ballon d'or africain, trois Algériens ont été nominés : Riyad Mahrez, Ismaël Bennacer et Youcef Belaïli. Djamel Belmadi est en lice pour le trophée du meilleur entraîneur de l'année, alors que la sélection algérienne est nommée au titre de l'équipe de l'année. La cérémonie de la 28e édition des CAF Awards aura lieu le 7 janvier 2020 à Hurgada, en Egypte.

Bessa N

Mercato hivernal Les internationaux algériens pas concernés ?



La fenêtre des transferts s'ouvre dans quelques jours. Il y aura certainement du mouvement, mais nos internationaux seront-ils concernés par ce mercato hivernal ? Rien n'est moins sûr. Ils ne devraient pas bouger en cette fin d'année, du moins pour la majorité d'entre eux. Il n'y a pas d'informations ni de rumeurs indiquant qu'ils ont des touches ou des envies d'ailleurs. Le joueur qui avait plus la cote en Europe parmi nos capés, était sans doute Youcef Atal, mais sa blessure sérieuse contractée il y a quelques semaines, a quelque peu refroidi les recruteurs, alors que l'on parlait de lui à Chelsea. Ce n'est que partie remise ? Peut-être. Tout dépend en fait de sa capacité à rebondir vite et surtout de la durée de son indisponibilité. Si la saison est terminée pour lui, il aura du mal à trouver preneur l'été prochain, quand bien même son immense talent ne laisse personne indifférent. Un autre joueur séduit énormément les agents et les émissaires étrangers, mais visiblement il n'est pas intéressé par un transfert. Il s'agit de Baghdad Bounedjah qui se plaît au Qatar. Il est vrai qu'il gagne très bien sa vie à Al Sadd qui n'est pas prêt à céder son meilleur buteur pour des miettes. Un détail qui dissuade de nombreux prétendants européens. Pourtant beaucoup d'observateurs aimeraient le voir évoluer sur le Vieux continent pour voir ce qu'il vaut réellement dans un championnat plus compétitif. Il y a peu de chances que ça arrive cet hiver. C'est le cas aussi de son compère Djamel Belamri dont les démêlées avec ses dirigeants à El Shabab, appartiennent désormais au passé. Le défenseur algérien a même participé ce lundi au match de Coupe arabe de son équipe face au club irakien Al Shorta. Sofiane Feghouli était aussi sur la liste des transferts établie par son club Galatasaray. Mais finalement, il va rester en

Turquie, à moins d'une offre intéressante qui ne peut venir que du Golfe. De tous les joueurs actuels de l'équipe nationale, finalement seul Said Benrahma pourrait changer d'air. Le milieu offensif de Brentford, club évoluant en Championship (deuxième division anglaise), a des chances d'atterrir à Aston Villa. C'est ce que révèlent The Sun et Sky Sports. Il faut rappeler que Benrahma était très convoité la saison dernière avant qu'une méchante blessure ne vienne stopper sa fulgurante ascension. Cette fois, ça devrait être la bonne pour lui. D'autant qu'il n'a rien perdu de son talent. L'on ne peut pas dire la même chose de Fawzi Ghoulam dont la grave blessure contractée il y a un peu plus de deux ans lui a fait perdre (définitivement ?) sa place en équipe nationale. Mais pas seulement, son club Naples ne compte plus sur lui. Il devrait vraisemblablement quitter l'Italie cet hiver pour faire probablement son retour en France. Selon le quotidien la Repubblica, l'arrière latéral algérien devrait rejoindre Marseille. Le journal italien ajoute que « les deux clubs seraient tombés d'accord pour un prêt jusqu'à la fin de la saison. » Ce serait un bon point de chute pour lui afin de pouvoir rebondir et retrouver le niveau qui était le sien avant sa blessure. Il y a lieu de noter enfin, le possible transfert de la petite perle sétifienne Ishak Bousouf (18 ans), demandé par Monaco et d'autres clubs européens comme Rennes et le Sporting Lisbonne. Mais c'est le club monégasque qui insiste pour l'avoir. Il aurait même formulé une offre officielle que les dirigeants de l'Entente sont en train d'étudier, d'après France Football. Il est fort probable que l'international des U20 rejoigne Slimani sur le Rocher. Affaire à suivre.

Ali Nezloui

Ligue 1 : CS Constantine L'entraîneur Lavagne limogé

L'entraîneur français du CS Constantine, Denis Lavagne, a été limogé de son poste, trois jours après la défaite concédée à domicile face au MC Alger (2-3) dans le cadre de la 15e journée du championnat de Ligue 1 de football, a annoncé le club de l'Est. Après des négociations menées avec la direction, Lavagne, en poste depuis décembre 2018, a accepté de résilier son contrat qui courrait encore jusqu'en juin 2020, contre trois mois de salaire, précise la même source. La séance d'entraînement qui devait se dérouler hier a été annulée en raison de la grogne des supporters constantinois qui réclamaient le départ de Lavagne. La direction du CSC a confié à l'entraîneur-adjoint Karim Khouda la

mission de diriger l'équipe, à quelques jours de la réception du NC Magra, dans le cadre des 1/32 de finale de la Coupe d'Algérie. Lavagne (55 ans) s'était engagé en décembre 2018 avec le CSC pour un contrat de 18 mois, en remplacement d'Abdelkader Amrani qui avait conduit le CSC au 2e titre de champion d'Algérie de son histoire au terme de la saison 2017-2018, 21 ans après un premier remporté en 1997. Lavagne devient ainsi le 7e entraîneur de la Ligue 1 à quitter son poste après Mustapha Djallit (JS Saoura), Younes Ifticene (USM Bel-Abbès), Karim Zaoui (NC Magra), Arezki Remane (NA Hussein-Dey), Kheïreddine Madoui (ES Sétif) et Bernard Casoni (MC Alger).

Sclérose en plaques Une étude confirme l'implication de l'intestin dans son développement

Dans une nouvelle étude, des chercheurs allemands ont identifié des phénomènes cellulaires ayant lieu dans l'intestin et susceptibles d'avoir une influence sur le développement de la sclérose en plaques. Depuis quelques années, de nombreuses recherches ont permis de mettre en évidence et d'améliorer la compréhension du lien intestin-cerveau, et de l'influence du microbiote intestinal sur la santé cérébrale et le moral, notamment. Aussi, par ses connexions importantes avec le système cérébral, on soupçonne l'intestin de jouer un rôle non négligeable dans l'apparition et la progression de maladies neurodégénératives et/ou auto-immunes. C'est le cas notamment de la sclérose en plaques, où le système immunitaire réagit de façon

anormale et s'attaque à la myéline, substance qui forme une gaine protectrice autour des nerfs. Une équipe de neurologie de l'Hôpital St Josef de la Ruhr-University Bochum (Allemagne), a mis en évidence un mécanisme qui expliquerait en partie l'influence de l'intestin sur le développement de la sclérose en plaques (SEP). Dans une étude publiée dans la revue PNAS, l'équipe a utilisé un modèle murin pour montrer qu'une protéine, appelée Smad7, mobilisait certaines cellules immunitaires dans l'intestin, ce qui déclenchait ensuite une inflammation du système nerveux central (SNC). Les symptômes cliniques les plus marqués, similaires à ceux de la SEP, sont apparus chez les souris présentant un taux élevé de Smad7 dans les cellules immunitaires de

type T étudiées ici et présentes dans l'intestin. Elles migraient ensuite dans le SNC où elles engendraient une inflammation. Chez les souris génétiquement modifiées pour être dépourvues de protéine Smad7, aucun signe de maladie semblable à la SEP ne s'est manifesté. Dans un second temps, les chercheurs ont analysé des échantillons de tissus prélevés dans les intestins de 27 patients atteints de sclérose en plaques, et comparé ces échantillons à ceux de 27 individus en bonne santé. La comparaison a permis de retrouver des résultats semblables à ceux obtenus chez la souris : la protéine signal Smad7 est apparue plus fréquemment dans les échantillons de muqueuse intestinale de patients atteints de SEP que dans ceux issus de personnes en bonne santé.



Carence

Une carence provient d'un déséquilibre entre les apports alimentaires et les besoins en macronutriments (protéines, lipides, glucides) et micronutriments (vitamines et oligo-éléments). Ses causes peuvent être multiples (maladie, mauvaise alimentation, trouble du comportement alimentaire...) et elle concerne tous les âges de la vie (nouveau-nés, enfants en période de croissance, personnes âgées...). Le risque est évidemment bien plus élevé chez les sujets dénutris, cependant même des individus en surpoids peuvent être concernés si leur alimentation est déséquilibrée. Les personnes suivant un régime spécifique (végétalien par exemple) sont aussi plus exposées. Enfin, certains médicaments ou aliments entraînent une malabsorption des nutriments pouvant induire une carence. Les antibiotiques, l'alcool, le tabac ou le café à haute dose empêchent par exemple l'assimilation de vitamine B12.

Quand parle-t-on de carence ?

Il est difficile de déterminer un seuil absolu de carence. Les besoins varient selon l'âge et l'activité et sont différents d'une population à l'autre. Le consensus scientifique est par ailleurs susceptible de varier au cours du temps. On considère par exemple qu'un individu est en situation de carence en vitamine B12 lorsque le taux dans le sérum sanguin est inférieur à 200 pg/mol, mais certaines études récentes avancent que le seuil se trouverait plutôt entre 500 et 600 pg/mol. Selon le niveau défini, on parlera ainsi de « carence » en vitamine D pour des apports inférieurs à 10 ou 12 ng/mL, mais d'un « déficit » pour une concentration inférieure à 20 ng/mL et d'une « insuffisance » en dessous de 30 mL. Enfin, un apport inférieur à l'apport recommandé n'implique pas forcément une carence, mais seulement une probabilité de carence, probabilité d'autant plus élevée qu'on s'éloigne de l'apport recommandé.

Conséquences des carences

Les carences alimentaires ont de multiples conséquences sur la santé. Des apports insuffisants en fer s'accompagnent par exemple d'une anémie générale et d'une moindre résistance aux infections. Un manque de vitamine B12 entraîne des troubles digestifs, un fourmillement et engourdissement des membres et un essoufflement. Dans les cas graves, les carences se transforment en maladies potentiellement mortelles. Une carence en vitamine D est associée au rachitisme ou à l'ostéomalacie, une carence en vitamine C conduit au scorbut et un grave manque de vitamine A amène à la xérophtalmie entraînant une cécité. De manière générale, une carence affaiblit l'organisme et augmente aussi la probabilité de survenue d'autres maladies.

Arthrose



L'arthrose dans le viseur des thérapies ciblées Le développement de thérapies ciblées, appuyées par la nanomédecine, pourraient un beau jour changer la vie des personnes souffrant d'arthrose. Cette maladie des articulations demeure pour l'instant incurable. L'arthrose est une maladie due à une usure du cartilage, ce qui cause des douleurs articulaires et limite les mouvements. Sa fréquence augmente avec l'âge. D'après le site de l'Assurance maladie, 65 % des plus de 65 ans souffrent d'arthrose et 80 % des plus de 80 ans. Les articulations touchées sont celles de doigts, des genoux (gonarthrose), des hanches (coxarthrose) et les articulations du dos. L'arthrose du genou serait trois fois plus fréquente que celle de la hanche. Entre 65 et 75 ans, 10 % des personnes sont

concernées par l'arthrose de la hanche et 30 % par celle du genou.

Dans l'arthrose, la vitesse à laquelle le cartilage se dégrade est supérieure à la vitesse de formation de nouveau cartilage. Au fil du temps, lorsque le cartilage est détruit, l'extrémité de l'os est dénudée et des excroissances osseuses se forment au niveau de l'articulation. Ces excroissances osseuses sont appelées ostéophytes.

Diagnostic et traitement de l'arthrose

Les symptômes de l'arthrose sont des douleurs articulaires, des raideurs au lever, un gonflement de l'articulation. Le médecin réalise un diagnostic à partir de l'examen clinique du patient et de radiographies des articulations touchées. Le traitement de l'ar-

throse passe par des analgésiques pour calmer la douleur. De l'exercice physique est conseillé. Des injections d'acide hyaluronique dans l'espace articulaire peuvent ralentir l'érosion des surfaces articulaires. Il est aussi possible de faire des infiltrations de corticoïdes pour réduire la douleur. Différents facteurs favorisent l'arthrose. Par exemple, pour l'arthrose du genou et de la hanche, les femmes sont plus touchées après la ménopause ; le surpoids, le diabète, des facteurs génétiques, la polyarthrite rhumatoïde favorisent l'apparition de l'arthrose. La perte de poids peut donc soulager les douleurs de l'arthrose du genou et de la hanche. Un traitement chirurgical avec la pose d'une prothèse est aussi possible dans certains cas. Une rééducation est indispensable après la pose d'une prothèse.

Vitamine B12

La vitamine B12, ou cobalamine, fait partie de la famille des vitamines B. La molécule de cobalamine contient un ion cobalt, d'où son nom. Il existe une cyanocobalamine commercialisée sous le nom de B12 qui n'est pas une vitamine naturelle. Historiquement, au XIXe siècle, Thomas Addison décrit une pathologie, l'anémie pernicieuse ; plus tard, la maladie est traitée par des extraits de foie. Le facteur responsable de la guérison est appelé vitamine B12 ; celle-ci sera isolée en 1948. La vitamine B9 et la vitamine B12 sont toutes les deux des vitamines qui luttent contre l'anémie. L'organisme humain ne sait pas fabriquer la vitamine B12, contrairement à certaines bactéries. Elle peut donc être produite de

manière industrielle par fermentation bactérienne. Les vitamines B12 se lient à des protéines du sang qui peuvent les transporter. Ces vitamines jouent des rôles divers, dans le fonctionnement du système nerveux, le renouvellement cellulaire, la formation des cellules sanguines - ou hématopoïèse -, à savoir le processus à l'origine des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes. La vitamine B12 intervient également comme cofacteurs d'enzymes impliquées dans le métabolisme ou la synthèse d'ADN. En 2010, une étude a suggéré que la vitamine B12 réduit le risque de maladie d'Alzheimer.

Les sources de vitamine B12 dans l'alimentation

Les besoins journaliers des adultes en vitamine B12 sont de 2 µg. Celle-ci doit être apportée par l'alimentation. Elle se trouve dans les viandes, les œufs, les poissons, laits. Foie de veau, d'agneau, de volaille, cœur de bœuf, lapin, fruits de mer, crustacés, thon, hareng, sardine... Pour trouver de la vitamine B12, vous avez largement le choix. Cependant les végétaliens sont à risque de carence pour la vitamine B12 car ils ne consomment pas tous ces produits d'origine animale. Ils peuvent trouver la vitamine dans des compléments alimentaires ou dans des aliments enrichis en vitamine B12, comme des céréales de petit déjeuner. Il existe par exemple des ampoules de 1.000 µg de vitamine B12 à prendre une fois par semaine.

Lutte contre le terrorisme Six éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Blida, Chlef et Ouargla

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté Nationale, le 23 décembre 2019, six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes à Blida, Chlef/1èreRM et Ouargla/4eRM". Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset/6eRM, quarante (40) individus et saisi un (1) véhicule tout-terrain, une (1) motocyclette, 14 marteaux piqueurs, 14 groupes électrogènes, 3 détecteurs de métaux et divers objets". A In Aménas/4eRM, un détachement de l'ANP a arrêté deux (2) narcotrafiquants en possession de 8.000 comprimés psychotropes, tandis que seize (16) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In-Guezzam/6eRM".



Ghardaïa : Trois morts et trois blessés dans un accident de la route près de Berriane

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu hier dans la matinée près de Berriane (40 Km au Nord de Ghardaïa), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile (PC). L'accident s'était produit au niveau de la route nationale RN-1, à une dizaine de kilomètres de l'entrée sud de la ville de Berriane, lorsqu'un véhicule touristique était entré en collision frontale avec un camion-semi-remorque circulant dans le sens inverse, causant la mort de deux (2) personnes sur place, la troisième victime a rendu l'âme à l'Hôpital, et trois blessés souffrant de multiples traumatisme, précisait la même source. Les corps des victimes décédées (entre 10 et 80 ans) dont une femme, ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Berriane et les trois blessés (entre 7 et 37ans) ont été également évacués vers les urgences de la même structure de santé, la plus proche du lieu de l'accident, a-t-on fait savoir. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.



Accidents de la circulation : 32 morts et 1.067 blessés en une semaine

Trente-deux (32) personnes ont trouvé la mort et 1.067 autres ont été blessées dans 1.011 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 15 au 21 décembre, selon un bilan publié hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou avec 7 morts et 56 blessés dans 21 accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 1.090 interventions pour procéder à l'extinction de 706 incendies urbains, industriels et autres.

Tébessa : Le directeur et des cadres de l'hôpital de Chréa sous contrôle judiciaire pour corruption

Le juge d'instruction près le tribunal de Chréa (45 km à l'ouest de Tébessa) a placé sous contrôle judiciaire le directeur de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Chréa et plusieurs de ses cadres pour leur implication dans des affaires de corruption. Le juge d'instruction a entendu lundi soir pendant plusieurs heures les parties impliquées dans cette affaire avant d'ordonner de placer sous contrôle judiciaire le directeur et dix (6) actuels et anciens fonctionnaires de l'établissement sous les chefs d'inculpation "d'abus de fonction", "dilapidation et détournement de denier public". Il a ordonné de placer sous mandat de dépôt l'intendant, le médecin surveillant et les deux directeurs de parc de l'établissement pour "faux et usage de faux", "négligence flagrante ayant conduit au détournement de deniers publics", a-t-on précisé. Les services de la Sûreté de la daïra de Chréa avaient ouvert une enquête sur des affaires de détournement de deniers publics et de falsification de documents commerciaux au niveau de l'hôpital de Chréa. L'enquête a révélé le détournement de 3,3 millions DA lors de l'acquisition de pièces de rechange pour les véhicules de l'établissement, ainsi que des actes de négligence et de violation des procédures légales.

Tlemcen : Saisie de plus de 25 tonnes de déchets de plomb et d'aluminium

Les douaniers de la wilaya de Tlemcen ont opéré la saisie de 25.4 tonnes de déchets de plomb et d'aluminium, rapporte hier Douanes de Tlemcen. L'opération a été menée par des agents de la brigade mobile des douanes de Maghnia dans un barrage de contrôle dressé sur l'autoroute est-ouest à proximité de la commune de Boughrara, lors de la fouille d'un camion transportant des déchets ferreux (plomb et aluminium) de Maghnia vers Tlemcen sans autorisation, a-t-on indiqué. Le conducteur du camion et son accompagnateur ont été arrêtés et déferés devant la justice, a-t-on ajouté.

Bouira 4 années de prison ferme pour coups et blessures ayant entraînés une infirmité permanente

L'accusé C.E.K âgé de 35 ans a été condamné hier par la cour criminelle de Bouira, à une peine de 4 ans d'emprisonnement ferme, pendant que le procureur général avait requis la sentence de 10 ans de prison contre lui. Le mis en cause a été poursuivi pour coups et blessures volontaires ayant entraîné une infirmité permanente de la victime. Les faits se sont déroulés le jour du 10 février au niveau d'un stationnement de véhicules de transport urbain sis à la rue Abane Ramdane de la ville de Bouira. L'accusé avait pour habitude de prendre le transport qui assure la desserte du hameau Ouled Bouchia, où il habite, sauf qu'à chaque fois qu'il montait dans le fourgon, et en descendant à l'arrêt, il part sans payer la course. Le chauffeur du fourgon A.C qui est en même temps receveur, avait remarqué son comportement mais évitait de l'interpeller, parce que l'auteur inspirait la crainte, pour avoir une mauvaise réputation et par le fait d'être un repris de justice maniant si bien le couteau. Mais ce jour-là, le frère du transporteur était dans le véhicule, et avait remarqué l'atti-

tude du resquilleur qui descendit du fourgon sans payer sa place. À l'arrêt, il le poursuivit et l'apostropha pour lui demander de payer sa place. Le ton est monté entre les 2 belligérants et ils se sont échangés des coups de poings. C'est à ce moment-là, que C.E.K sortit un couperet et commença à frapper la victime R.C qui ne s'attendait pas à cette brusque et dangereuse tournure d'autant plus qu'il était coincé dans coin, et qu'il ne pouvait se soustraire, au moins pouvoir s'enfuir. C'est ainsi, que la victime reçut des coups sur les membres inférieures c'est-à-dire le pied gaucher et le pied droit qui l'ont carrément paralysés. L'auteur prit la fuite après son forfait, et la victime évacuée aux urgences du centre hospitalier Mohamed Boudiaf. Selon l'expertise médicale, la victime qui est un père de famille avec 2 enfants à charge a été transférée à l'hôpital Mohamed Debaghine de la daïra de Lakhdaria pour subir une opération chirurgicale dans le service orthopédie. R.C s'en sortira avec une infirmité permanente du pied droit, malheureusement, et ce handicap affecte l'équilibre du pied gauche.

Oran : Des peines de trois et cinq années de prison requises dans une affaire d'escroquerie

Le procureur de la République près le tribunal correctionnel d'Oran sis à la cité "Djamel" a requis, mardi, des peines de cinq années de prison ferme à l'encontre du propriétaire d'une société de promotion immobilière actuellement en fuite et de trois années ferme à l'encontre de son épouse, pour escroquerie. Les faits de cette affaire remontent au mois d'avril dernier, lorsque deux victimes se sont présentées au service économique et financier de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran pour déposer plainte pour escroquerie contre la gestionnaire d'une société de promotion immobilière dans la vente d'un appartement et de locaux commerciaux dans une résidence au quartier de Gambetta. La première victime ayant versé à la société une somme de 9 millions DA en plusieurs

tranches pour l'achat de l'appartement pour s'apercevoir plus tard qu'il a été vendu, auparavant, à quatre personnes différentes. La seconde victime, une Algérienne établie à l'étranger, a versé à la gestionnaire de la société une somme de 40 millions DA pour l'achat de trois locaux commerciaux dans la résidence, qui se sont avérés fictifs. Le préjudice global pour les deux victimes s'élève donc à 49 millions de dinars. À l'audience, la mise en cause a nié les faits qui lui étaient reprochés et a déclaré que les victimes avaient traité les affaires en question avec son mari, propriétaire de la société, actuellement en fuite, alors que les deux victimes ont répliqué que l'argent avait bel et bien été versé à l'épouse du promoteur. L'affaire a été mise en délibéré et le verdict sera prononcé la semaine prochaine.

Souk Ahras : Saisie de 3.950 comprimés psychotropes et arrestation de 4 individus

Une quantité de 3.950 comprimés psychotropes a été saisie et quatre (4) individus ont été appréhendés par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de police judiciaire relevant de la sûreté de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris hier auprès du chargé de la communication de ce corps constitué. Agissant sur la base d'informations faisant état d'un trafic de drogue dans un local commercial, les éléments de la police judiciaire ont ouvert une enquête qui s'est soldée par une opération coup-de-poing dans le local commercial, a précisé Abdelkrim Merdaci relevant l'arrestation de deux (2) individus et la saisie de 3.600 comprimés psychotropes. La seconde opération a

été réalisée après l'exploitation d'informations indiquant une tentative de contrebande d'une quantité de psychotropes acheminée depuis un pays voisin afin de la commercialiser dans la wilaya de Souk Ahras, a ajouté M. Merdaci. Une opération de contrôle de véhicule suspect à l'entrée de la ville a été organisée et la fouille du véhicule a permis de découvrir 350 comprimés psychotropes, dissimulés dans le véhicule a-t-on noté. Après l'achèvement des procédures judiciaires, deux dossiers pénaux ont été établis pour "contrebande" et "vente illicite de produits pharmaceutique", a-t-on signalé, notant que les mis en cause, présentés devant le parquet du tribunal de Souk Ahras, ont été écroués. (APS)

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Mostaganem Une production prévisionnelle de 1,330 million de quintaux d'agrumes

Une production prévisionnelle de 1,330 million de quintaux d'agrumes est attendue dans la wilaya de Mostaganem à la faveur de la campagne de cueillette de la saison agricole 2019-2020. La campagne de cueillette a été lancée en décembre courant. Elle ciblera jusqu'à mars prochain une superficie globale de 4.602 hectares totalisant plus de 1,3 million d'arbres à Bouguirat, Mesra, Hassi Mameche et Ain Nouissy, a indiqué la cheffe de service organisation de la production et appui technique. Aouicha Bouras a précisé que l'opération de cueillette a touché à ce jour 450 ha (9 % de la surface globale) donnant une récolte de 110.575 qx de différentes espèces d'agrumes avec un rendement de 245 qx/ha. Une production de 52.000 qx de clémentine (30 % de la surface productive), 17.000 qx de Washington Naval (5 % de la surface productive) et 15.000 qx de Thomson Naval (5 %) ont été réalisées. Concernant le cueillette de citron, 42 % de la surface productive estimée à 250 ha a été touché à ce jour par l'opération, avec une production de 25.000 qx sur plus de 68.000 qx prévue avant la fin de la saison. L'agrumiculture dans la wilaya de Mostaganem a connu une stabilité dans la production ces dernières années, en raison de la maîtrise des techniques de soutien de l'Etat aux producteurs, des opérations de vulgarisation et de suivi périodique par la station régionale de prévention végétale, a-t-on souligné. Plusieurs variétés d'agrumes, dont les oranges (Thomson Naval, Washington Naval et Sanguine, Clémentine, Mandarine) et citron, sont produites à Mostaganem où la saison écoulée a enregistré 1,295 million qx plaçant la wilaya au 2e rang au niveau national, a-t-on rappelé.



Ain Témouchent: Réalisation de la deuxième tranche du projet du jardin urbain

La réalisation de la deuxième tranche du projet du jardin urbain, premier du genre dans la wilaya, a été lancée en décembre à Ain Temouchent sur une superficie de 11 hectares. Le ministère de tutelle a alloué une enveloppe financière supplémentaire pour concrétiser ce projet et le mettre en service comme un lieu de divertissement et de loisirs, a souligné le directeur de l'environnement, Mohamed Karafazi. Le projet, dans sa deuxième phase, porte sur la réalisation d'un lac artificiel conçu avec des techniques modernes et de l'éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire, de passages et d'accès prenant en considération les personnes aux besoins spécifiques, d'espaces verts aux normes modernes, des réseaux divers et d'une clôture de ce jardin situé à l'est de la ville d'Ain Temouchent, a indiqué M. Karafazi. Un délai de huit (8) mois a été fixé pour l'achèvement du projet, qui sera mis en exploitation durant la saison estivale, pour accueillir les familles de la ville et des visiteurs, a-t-il fait savoir, soulignant que son exploitation se fait dans le cadre de la concession et sera confié à une société spécialisée dans la gestion des espaces verts, des espaces de loisirs et de divertissement suivant un cahier de charges.

Jumelage inter-hôpitaux Interventions chirurgicales et consultations médicales au profit des malades à Adrar

Des interventions chirurgicales et des consultations médicales ont été lancées mardi au profit des malades au niveau de l'établissement public hospitalier d'Adrar, dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux avec l'hôpital de Kouba (Alger). Le programme de cette action prévoit 25 interventions chirurgicales en gynécologie-obstétrique et de dépistage précoce du cancer du sein par mammographie, a expliqué le directeur des services médicaux à l'hôpital d'Adrar, le Dr. Tewfik Mezli. Cette initiative qui se poursuivra jusqu'au samedi prochain devra combler le déficit accusé dans certaines spécialités médicales au niveau de l'hôpital d'Adrar, et permettra également aux praticiens généralistes de s'initier aux techniques de mammographie, de gynécologie et de réanimation. Des ateliers de formation sur l'humanisation de la prise en charge médicale, les mesures préventives, la gestion de l'établissement et le traitement des dossiers des patients, figurent au programme de ce jumelage. L'équipe médicale devra assurer aussi, au niveau du centre anticancéreux d'Adrar, des consultations spécialisées en appareils de scanner et d'imagerie médicale par résonnance (IRM) au profit des malades, a indiqué le chef de l'équipe médicale de l'hôpital de Kouba, Dr. Mouissi Mohamed.

Chlef : Lancement de la campagne de vaccination du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse

La campagne de vaccination du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse a été lancée, au début de cette semaine à Chlef. "Près de 25.000 têtes bovines, âgées de plus de trois mois, soit un taux de 70% de la ressource bovine de la wilaya, estimée à 35.000 têtes, sont ciblées par cette campagne de vaccination, inscrite au titre des efforts de protection du cheptel contre cette maladie animale, à l'origine de pertes accusées par les éleveurs locaux, durant l'année passée", a indiqué, l'inspecteur vétérinaire, Maamar Bedhriette. L'opération a mobilisé, outre les 29 vétérinaires de l'inspection suscitée, 45 vétérinaires privés agréés à prendre part à cette campagne, devant englober la totalité des communes connues pour abriter ce type d'élevage bovin, a-t-il ajouté. Durant cette année 2019, les services de l'inspection vétérinaire de Chlef ont enregistré 34 cas d'atteinte par la fièvre aphteuse chez les bovins, qui ont été tous abattus de crainte de voir la maladie se propager. Aussi, un appel a été lancé aux éleveurs en vue de faire vacciner leur cheptel, à titre préventif, et ne pas attendre jusqu'à l'apparition de la maladie pour le faire. S'exprimant sur la brucellose, touchant aussi bien les bovins que les caprins, Maamar Bedhriette a fait part de la prise de plus de 12.400 échantillons envoyés au laboratoire régional de médecine vétérinaire de Mostaganem, qui a diagnostiqué 41 cas d'atteintes confirmées, qui ont été tous éliminés, avec dédommagement de leur propriétaires, a-t-il signalé. "La campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants débutera début mars prochain, et ciblera près de 160.000 têtes ovines", a-t-il, par ailleurs, ajouté, précisant que l'opération fait suite à celle réalisée, cette année, au profit de plus de 140.000 têtes. En 2019, la wilaya de Chlef a enregistré la perte de 36 têtes bovines, 1900 ovins et 323 caprins, des suites des épidémies de la fièvre aphteuse, la brucellose et la peste des petits ruminants, selon les chiffres fournis.

Oran: Une exploitation à Bousfer gagne le pari de la production du raisin précoce avec la technique "Pergola"



Une exploitation agricole spécialisée dans la production du raisin à maturité précoce dans la commune de Bousfer, la première à introduire la technique "Pergola" dans la wilaya d'Oran, a réussi le pari de développer cette filière, a-t-on appris de son propriétaire. "Nous avons gagné le pari d'amélioration de la production du raisin précoce grâce à l'utilisation de la technologie Pergola, qui a eu un grand succès dans le domaine du développement de la viticulture, a déclaré Balayachi Mourad. Lancée en 2005 sur une superficie de deux hectares, cette expérience a permis d'acquérir une maîtrise de la technique "Pergola", qui dépend de la forte plantation de grappes de raisins contrairement à la méthode traditionnelle, a affirmé cet agriculteur. "Sur la base des résultats encourageants de cette expérience, première du genre à Oran, nous avons décidé d'élargir la superficie à 13 ha", a-t-il souligné, faisant remarquer que la production d'un hectare peut atteindre 38 tonnes de raisins de bonne qualité selon les périodes de froid et qu'il est possible de produire plus

mais pas de la même qualité. Le succès de cette technique réside également dans l'adoption de méthodes d'élague modernes, selon Mourad Bellayachi, chef du conseil interprofessionnel de la filière viticole d'Oran, qui a organisé récemment une journée d'étude pour sensibiliser les viticulteurs sur le traitement hivernal des vignobles, en coordination avec la chambre d'agriculture de la wilaya et de la station régionale de protection végétale de Misserghine. Pour parer aux changements climatiques, il a doté son exploitation agricole d'une station météorologique pour un meilleur suivi de l'itinéraire de production et prévenir contre les maladies, en plus de la rationalisation de l'utilisation de l'eau. La responsable de la station régionale de protection végétale de Misserghine, Bekri Nawal a affirmé que cette exploitation agricole est un modèle dans le domaine de développement de la filière viticole à suivre par les agriculteurs pour améliorer la qualité du produit, surtout que la vigne est une plantation sensible.

Khenchela: Opération de recouvrement de près de 1,5 milliard DA de créances



La concession de distribution de l'électricité et du gaz (CDEG) de la wilaya de Khenchela a lancé une campagne pour le recouvrement de ses créances qui s'élèvent à près de 1,5 0milliard DA, apprend-on mardi auprès d'un cadre de cette société. Le chargé de l'information et de la communication au sein de cette concession Mohamed Tahar Boukhil a précisé que cette opération, entamée ce mardi sous le slogan "tahsil" (recouvrement), vise la récupération des dettes impayées auprès des clients ordinaires (ménages), des instances publiques et des administrations, détaillant que 730 millions DA sont des dettes auprès des clients ordinaires tandis que celles des administra-

tions et des entreprises publiques dépassent 550 millions DA. Il a souligné dans ce contexte que ces créances accumulées auprès des abonnés ordinaires, des instances publiques et de diverses administrations, entravent les investissements de cette société en matière d'approvisionnement de la population locale en énergies électrique et Ogazière. Les abonnés de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz sont appelés à se rapprocher de ses agences et des bureaux de poste répartis sur les communes de la wilaya pour le règlement des factures impayées et éviter les désagréments liés aux coupures d'alimentation en électricité et gaz, a-t-on conclu.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Le président Tebboune reçoit les félicitations de plusieurs souverains et chefs d'Etats

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu des messages de félicitations de la part de plusieurs souverains et chefs d'Etats et de responsables d'organisations suite à sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre. Le Sultan d'Oman Qabus Ibn Saïd a exprimé ses "sincères félicitations" au président Tebboune, lui faisant part de son souhait de "voir les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays davantage développées au mieux des intérêts des deux peuples frères". Le président de la République arabe syrienne Bachar Al-Assad a adressé au président de la République Tebboune "ses chaleureuses félicitations" suite à sa victoire à l'élection présidentielle, lui indiquant que "cette échéance reflète la grande confiance du peuple algérien en votre personne et son aspiration à voir l'Algérie, sous votre direction, forte et imprenable, avançant sur la voie du développement et du progrès". Le président syrien a mis en avant dans son message "l'importance de renforcer les relations de coopération et de fraternité entre les deux pays dans tous les domaines au mieux des aspirations des deux peuples frères à un avenir meilleur". De son côté, le président

de la République islamique d'Iran, Hassan Rohani a affirmé "que l'organisation de l'élection présidentielle avec succès se veut une nouvelle étape pour renforcer les fondements démocratiques et continuer sur la voie du progrès et du développement de l'Algérie", exprimant son souhait de "voir les relations de coopération entre les deux pays de plus en plus développées et renforcées". Le président de la République de Biélorussie Alexandre Loukachenko a, quant à lui, félicité M. Tebboune, lui indiquant que son pays "s'intéresse à dynamiser un dialogue politique avec l'Algérie et à élargir les relations bilatérales dans différents domaines au mieux des intérêts des deux peuples". Le directeur général de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO) Mohamed Ould Omar a adressé un message de félicitations au président de la République dans lequel il a souhaité "au peuple algérien de réaliser davantage de prospérité et de progrès".

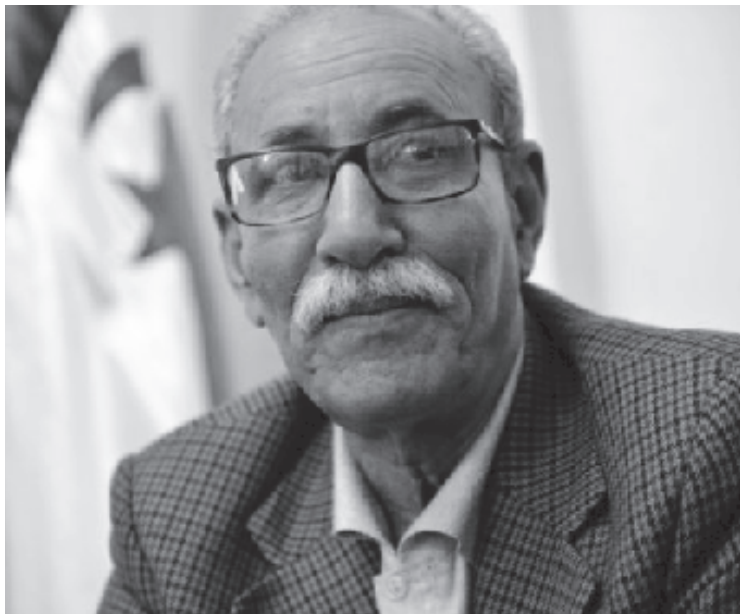


15e Congrès du Front Polisario : Brahim Ghali reconduit au poste du SG du Front

M. Brahim Ghali a été reconduit au poste du Secrétaire général du Front Polisario, en remportant 1.808 voix, ce qui représente 86,10% des suffrages exprimés, selon les résultats annoncés mardi lors de la sixième journée des travaux du Congrès du Front. Les résultats du vote ont été annoncés, après une minute de silence, observée par les congressistes à la mémoire de défunt, le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), décédé lundi à Alger. En vertu de l'article 51 de la Constitution de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le Secrétaire général du Front Polisario est le chef de l'Etat sahraoui. Le porte-parole du 15e Congrès du Front Polisario, Oubi Bouchraya Bachir, a annoncé, lundi soir, le

prolongement de quarante-huit heures des travaux du Congrès. Le responsable sahraoui a fait savoir dans une déclaration à la presse que « la présidence du Congrès a décidé

au terme des délais légaux de prolonger de 48 heures les travaux afin de garantir la transparence et la crédibilité de l'opération de vote ».



Décès de Gaid Salah Avis et messages de condoléances

Des obsèques nationales, dignes d'un président de la République, sont prévues aujourd'hui pour le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire. Il sera inhumé au Carré des martyrs au cimetière d'El Alia, aux côtés des présidents de la République qui ont dirigé le pays depuis l'indépendance. Le corps du défunt sera transporté du domicile mortuaire à Ain Naâdja vers le Palais du peuple pour permettre aux Algériens de jeter un dernier coup d'œil sur le défunt, comme ce fut le cas pour Boumédiène, Benbella et Chadli. Par la suite, vers midi, le cortège funèbre s'ébranlera du Palais du peuple vers le cimetière El Alia et empruntera la rue Didouche-Mourad, la Place-Audin puis l'avenue de l'ALN. Les obsèques auxquelles assistera le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, seront retransmises en direct par la Télévision nationale qui a prévu un dispositif spécial à cet effet.

Le dernier hommage à Ahmed Gaïd Salah, aujourd'hui, au Palais du Peuple

Un dernier hommage sera donné ce jour au défunt chef de corps d'armée, chef d'Etat-major de l'ANP et Vice ministre de la Défense, Ahmed Gaïd Salah, décédé lundi suite à une attaque cardiaque. La cérémonie de recueillement se déroulera au Palais du Peuple à Alger avant l'inhumation, prévue dans l'après midi du même jour au Carré des Martyrs au cimetière d'El Alia.

Abdel Fattah Al-Sissi présente des condoléances à l'Algérie

Le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi a présenté lundi ses condoléances à l'Algérie "président, gouvernement et peuple", suite au décès du Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). "Je présente mes condoléances les plus sincères à l'Algérie, pays frère, président, gouvernement et peuple, suite au décès du regretté Ahmed Gaïd Salah, Chef d'état-major de l'ANP", a écrit le président égyptien sur son compte Facebook. Le défunt était "une personnalité digne de respect et de considération pour les efforts qu'elle a consenti en vue de concrétiser la stabilité en Algérie, pays frère", a ajouté M. Al-Sissi, mettant en avant le rôle du défunt dans l'organisation de l'élection présidentielle, qu'il a qualifié d'"expérience démocratique extraordinaire". Le président égyptien a également présenté ses condoléances à la famille du défunt priant "Allah de l'accueillir en son vaste paradis et de vous inspirer patience". Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah est décédé, lundi matin, des suites d'un arrêt cardiaque en son domicile à l'âge de 80 ans.

L'Emir du Qatar présente ses condoléances au Président Tebboune

L'Emir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamed Al-Thani a adressé hier un message de condoléances au président de la République Abdelmadjid Tebboune suite au décès du Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), décédé lundi à l'âge de 80 ans des suites d'un arrêt cardiaque. En cette douloureuse circonstance, le Premier ministre et ministre de l'Intérieur qatari, Cheikh Abdallah Ben Nacer Ben Khalifa Al Thani, a également adressé un message de condoléances au Président Tebboune. Le président de la République a reçu aussi un autre message de condoléances du Vice-émir de l'Etat du Qatar, Cheikh Abdallah Ben Hamada Al Thani.